En Amérique, dans cette atmosphère saxonisée et saxonisante, nous le savons maintenant: nous sommes restés catholiques parce que nous sommes restés Français. Après Dieu voilà d'où nous est venu le salut.

Abbé GROULX.

La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

Vol. XVIII — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI 3 AVRIL 1946 — No 20

Nombreux services de l'Espagne à la cause des Alliés pendant la guerre

M. Carlton Hayes, ancien ambassadeur des Etats-Unis auprès du gouvernement Franco, a publié un ouvrage sur la mission qu'il a accomplie à Madrid de 1942 à 1945. Il avoue qu'il n'a aucune préférence pour le régime actuel de l'Espagne; mais il tient à rapporter les faits qu'il a observés et il conseille aux Américains de ne pas se laisser entraîner par une propagande mal informée ou mensongère.

Nous reproduisons ici certaines affirmations contenues dans l'ouvrage de M. Hayes et telles qu'elles ont été condensées par le **"Catholic Digest"**.

Pendant tout le temps où je fus en Espagne en qualité d'ambassadeur des Etats-Unis, de mai 1942 à janvier 1945, j'eus la preuve constante que la grande majorité du peuple espagnol désirait ardemment demeurer hors de la lutte internationale, éviter le retour de la guerre civile et rester bon ami avec les démocraties anglo-saxonnes, en particulier avec les Etats-Unis. Ce désir était général, non seulement chez la masse des "gauches" (républicains et socialistes), mais aussi chez la plupart des groupes de "droite" partisans du général Franco dans la guerre civile d'Espagne (monarchistes libéraux, traditionnalistes, conservateurs de Gil Robles), et, en conséquence, chez les représentants de groupes qui occupaient des postes-clés dans le gouvernement actuel (essentiellement formé d'une coalition plutôt que le gouvernement d'un parti unique).

De 1942 à 1943

De septembre 1942 à juin 1943, époque où le gouvernement espagnol était encore ostensiblement "non-belligérant" aussi techniquement "non-neutre" (unneutral), non seulement il ne fit aucun obstacle à nos débarquements ni à nos opérations militaires en Afrique du Nord et dans le sud de l'Italie, mais nous procura un appui bien significatif, tels que la reconnaissance de facto du Comité français de la Libération nationale à Alger, le passage libre à travers l'Espagne de plus de 25,000 volontaires (des Français surtout) désireux de rejoindre nos forces armées en Afrique du Nord, le non-internement de plusieurs centaines de nos aviateurs militaires tombés en Espagne et leur évacuation par Gibraltar, la remise immédiate, bien que tout à fait incompromettante, des équipements secrets d'avions forcés d'atterrir en territoire espagnol, la liberté et l'entière opportunité de faire à l'Axe la guerre économique en Espagne par l'achat préemptif du tungstène, du mercure, de la fluorine, des peaux et des laines, etc., et la mise sur la liste noire des firmes espagnoles qui faisaient affaire avec l'Axe.

De 1943 à 1944

De juillet 1943 à mai 1944, le gouvernement espagnol changea son statut déclaré de "non belligérance" en "neutralité" et, graduellement, il accrut l'aide qu'il nous accordait au détriment de l'Axe.

Ainsi, il hâta l'évacuation des réfugiés alliés et des aviateurs tombés, facilita le départ d'Espagne à un nombre considérable de Juifs de Hongrie, d'Allemagne et des Pays-Bas, et il toléra, à un degré provocant même, de très importantes activités clandestines de nos services d'espionnage secret dont le but était d'obtenir par la frontière des Pyrénées une information militaire inestimable sur les mouvements et les dispositions des troupes allemandes en France. Finalement, comme résultat d'une série de négociations que nous pressions pendant que l'Allemagne s'y opposait avec véhémence, l'Espagne mit l'embargo sur toutes les exportations de tungstène à l'Axe, de février à mai, et décida de ne permettre, à partir de ce moment, que des livraisons en reconnaissance de dettes (qui cessèrent d'ailleurs, dès juin, au débarquement des nôtres en France). En même temps, le gouvernement espagnol décida de soumettre à l'arbitrage la question de l'internement des navires de guerre italiens qu'on avait gardés pendant plusieurs mois aux Baléares, de fermer le consulat allemand à Tanger et d'en expulser le personnel ainsi que d'autres agents axistes soupçonnés d'espionnage ou de sabotage contre nous.

De 1944 . . .

A partir de juillet 1944, le gouvernement espagnol montra, à maintes reprises, tant par ses paroles que par ses désirs, que sa politique à notre égard en était une de "neutralité bienveillan-

(suite à la page 8)

OBSERVATOIRE

Questions embêtantes

Au cours du débat sur l'Adresse, à Ottawa, certains députés ont vertement critiqué la procédure du gouvernement dans l'affaire d'espionnage. Ils ont même parlé de la mort des "libertés britanniques", de recul dans la nuit des siècles. C'eût été tragique s'ils n'avaient trouvé dans une nuit si obscure la charte de ces libertés. Ils en revenaient tous avec une copie à la main. C'est dommage que la Chartre de l'Atlantique n'ait pas été signée au moyen âge. Peut-être qu'elle existerait encore.

D'autres députés leur ont aimablement posé des questions très embêtantes comme on va le voir.

M. Camilien Houde, maire de Montréal et député à l'Assemblée législative, a été emprisonné sans procès pour s'être opposé à l'enregistrement national. On l'a laissé languir, durant la guerre, dans des camps de concentration.

Où étaient alors les grands défenseurs des "libertés britanniques"? Ils se taisaient; bien plus, quelques-uns trouvaient que c'était très bien.

Et le cas de "Camilien" n'était pas unique.

A ceux qui reprochaient au gouvernement d'agir d'une façon dictatoriale, on a demandé pourquoi ils avaient approuvé le bill no 15, présenté le 5 octobre 1945 et qui, en prolongeant la loi des mesures de guerre, accordait au gouvernement des pouvoirs extraordinaires. Or le décret en conseil qui a fixé la procédure du gouvernement dans l'arrestation des agents de Moscou, a été passé en vertu de ce bill no 15. Ceux qui ont donné au gouvernement de tels pouvoirs ou qui les ont simplement approuvés, peuvent-ils lui reprocher aujourd'hui de s'en servir?

Non, non. Dans toutes ces circonstances, nos libertés démocratiques ne couraient aucun danger. Leurs défenseurs émérites dormaient paisiblement sur leurs deux oreilles. Ils emmagasinaient des forces pour défendre les traitres.

(suite à la page 8)



Voulez-vous une bonne recette,
Pour les gens qui vous embêtent?
Offrez-leur comme solution
De les prendre "en considération".

* * *

Quand le Conseil du village
Se chamaille et se partage,
Pour mettre fin à la discussion,
Ils prennent la loi en considération.

* * *

Aux électeurs qui le quémandent,
Le député leur recommande:
"Attendez après les élections;
"Je prends la chose en considération".

* * *

Etes-vous dans de mauvais draps?
Vous consultez un avocat. . .
Pour vous sauver de la prison,
Il vous prend en considération.

* * *

Si vous souffrez de dyspepsie,
Du mal de ventre, de diphtérie,
Le Docteur, après consultation,
Prend votre cas en considération.

* * *

Quand les filles ont un certain âge,
Qu'on leur propose le mariage,
Elles répondent à leurs garçons:
"Je vais prendre ça en considération".

* * *

Quand la Sophronie fait des guertons,
Des ragoûts de pattes de cochon,
Elle a l'oeil sur ses chaudrons:
Elle les prend en considération.

* * *

Quand on s'en prend aux animaux,
Qu'on les "pleume" jusqu'au dos,
On ne fait aucune exemption:
Pour eux, aucune considération.

* * *

En terminant, chers lecteurs,
Permettez que le Goffeur,
Vous offre à tous l'expression
De sa haute considération.

Le GOFFEUR

L'heure d'été

Ottawa. — L'hon. Paul Martin, secrétaire d'Etat, a déclaré aux Communes, qu'on laisse aux autorités provincales ou municipales la décision de mettre en vigueur l'heure avancée d'été.

Nomination de Son Em. le cardinal Villeneuve

Cité du Vatican. — Sa Sainteté le Pape a nommé Son Eminence le cardinal Villeneuve, de Québec, à la Sacrée Congrégation du Consistoire.

Son Eminence était déjà membre des Congrégations des Sacrements, de la Propagande et de la Fabrique de Saint-Pierre.

Une déclaration du cardinal McGuigan

Toronto. — A son retour au Canada qui lui a fait un accueil très chaleureux, Son Eminence le cardinal McGuigan a déclaré que "maintenant, plus que jamais dans l'histoire du monde, l'éternelle vigilance est la condition de la liberté".

Il a résumé ainsi les impressions rapportées de son séjour en Europe. "La paix n'a pas été instaurée dans le monde, et la liberté non plus n'est pas dans une situation sûre". "En certains pays, la liberté n'existe plus et la population de ces pays ronge son frein sous une tyrannie étrangère. Un prélat chrétien ne saurait garder le silence quand il détient des preuves de première main, comme j'ai pu en avoir, que les plus essentielles valeurs humaines sont bafouées".

"Sans vouloir exprimer aucune opinion sur les aspects politiques de ce qui a été dit par M. Churchill, a continué le cardinal, je dirai qu'il a soulevé un problème auquel il faudra faire face tôt ou tard. Et je dirai également que nous, citoyens des démocraties, qui apprécions à sa pleine valeur l'héritage moral du respect chrétien de la personne humaine, devons nous tenir sur nos gardes".

Mémoire soumis à Ottawa par les coopérateurs canadiens

Jubilé d'or de la soeur de sainte Thérèse

Paris. — S. Exc. Mgr Angelo-Giuseppe Roncalli, nonce apostolique en France, a présidé, en la chapelle carmélite de Lisieux, la cérémonie qui a marqué le jubilé d'or de la Rév. Sr Ste-Geneviève-de-la-Sainte-Face, soeur de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus (Thérèse Martin).

Soeur Geneviève est âgée de 77 ans. La soeur ainée de sainte Thérèse, Mère Ste-Agnès de Jésus, prieure du Carmel de Lisieux, qui est maintenant âgée de 84 ans, a célébré son jubilé de diamant en mai 1944. Si Thérèse Martin vivait, elle aurait 73 ans cette année.

Rappelé en Russie

Ottawa. — Le lieutenant-colonel Gregory Popov, attaché militaire intérimaire à l'ambassade russe d'Ottawa, a été rappelé en Russie.

Le lieutenant-colonel Popov a succédé au colonel N. Zabotin, attaché militaire de l'ambassade, qui a été nommé dans le premier rapport intérimaire de la commission royale d'enquête comme étant la personne directement en charge de l'espionnage soviétique au Canada. Zabotin a aussi été rappelé en Russie.

Les fermiers et la famine mondiale

Ottawa. — La Fédération canadienne d'agriculture a demandé au gouvernement d'adopter une attitude "plus réaliste" en face de la famine mondiale et a demandé la nomination d'une commission royale.

Dans un numéro présenté aux membres du cabinet fédéral, la Fédération se prononce en faveur d'un "programme de production sans limite" et soutient que les fermiers canadiens "répondraient joyeusement à cet appel urgent. Mais avec le manque actuel de main-d'oeuvre et à moins que la situation économique ne s'améliore, ils seront dans l'impossibilité de produire à pleine capacité".

"Si la crise mondiale est aussi grave que les autorités le laissent entendre, n'y a-t-il pas raison pour nous de prendre, en face de cette crise, la même attitude, le même enthousiasme dynamique que nous avons montré dans la production de matériel pour la guerre?"

Toujours selon le mémoire, le manque de main-d'oeuvre agricole est aujourd'hui plus aigu qu'au cours de la guerre, et les fermiers doivent faire face à des difficultés financières toujours grandissantes.

Tim Buck pris à partie

Ottawa. — Le premier ministre Mackenzie King a protesté aux Communes contre une déclaration faite à une conférence de presse par Tim Buck, leader national du parti ouvrier-progressiste. On a rapporté que M. Buck avait dit que l'une des choses les plus condamnables résultant de la présente enquête sur l'espionnage était que M. King avait refusé de l'aide à un allié. M. King a montré l'aide fournie par le Canada à la Russie.

Les coopérateurs français et anglais ont tenu une réunion d'étude conjointe

La délégation rencontre M. Isley. — Mémoire des Caisses populaires. — Remarques en marge de la Commission d'enquête sur la taxation.

Ottawa. — Le Conseil canadien de la Coopération, fondé à Québec au début de février dernier, a tenu, du 18 au 21 mars à Ottawa, sa première grande réunion conjointe avec la Co-operative Union of Canada, organisme groupant les coopérateurs de langue anglaise du pays.

L'objet de cette réunion était de rencontrer les coopérateurs de langue anglaise pour discuter la question si controversée de la taxation des coopératives. Elle avait aussi pour but de s'entendre sur la teneur du mémoire qu'on devait présenter au ministre des Finances, M. J.-L. Ilsley.

De fait, ce mémoire a été présenté à l'issue de la réunion, le 22 mars, au cours d'une entrevue que le ministre des Finances accordait aux représentants des coopératives.

A la suite de l'enquête

Depuis que la Commission chargée de faire enquête sur les activités des entreprises coopératives a produit ses recommandations au gouvernement fédéral, les coopératives en ont fait une étude attentive. Il s'agissait ensuite de prendre une vue d'ensemble des recommandations de la Commission et d'adopter une attitude commune quant aux suggestions de détail que l'on désirait faire au ministre des Finances lui-même avant que le Parlement n'apporte des amendements à la loi de l'impôt sur le revenu.

Ce sont ces suggestions, étudiées et discutées au cours de la réunion conjointe du Conseil canadien de la Coopération et de l'Union coopérative du Canada, qui ont été présentées au ministre des Finances. Elles représentent donc les opinions de la très grande majorité des coopérateurs du Canada.

Mémoire des Caisses populaires

Dans le mémoire soumis par les caisses populaires, on note avec satisfaction les recommandations de la Commission qui s'est déclarée en faveur de l'exemption de la taxation pour les caisses populaires et les "Credit Unions" et l'on demande que la section 4 de la loi de l'impôt sur le revenu soit amendée de façon à déterminer clairement que ces institutions tirent leurs revenus principalement de prêts faits à leurs membres. On souligne qu'à la fin de 1944, il y avait au Canada 2,006 caisses populaires ou "Credit Unions" que le nombre de leurs membres était de près d'un million et que leur actif s'élevait à plus de $92 millions. Au cours de la même année, ces organisations ont prêté à leurs membres un montant de $36 millions. Le mémoire des caisses populaires fait observer qu'elles n'ont pas d'adversaires et souligne le fait, mentionné dans le rapport de la Commission d'enquête, qu'aucun mémoire s'opposant à l'exemption de la taxation pour les caisses populaires n'a été présenté au cours de l'enquête officielle.

Mémoire des coopératives

Quant aux autres organisations coopératives, leur mémoire fait remarquer que les coopérateurs ne tiennent pas à répéter l'argumentation déjà faite au cours de l'enquête. Les coopérateurs tiennent seulement à faire certaines suggestions pratiques, après avoir étudié les recommandations de la Commission. Ils insistent sur le fait que les coopératives ne devraient pas être placées

(suite à la page 8)

Réunion du Comité Permanent de la Survivance Française à Québec

L'Union des Mutuelles-Vie françaises du Canada et des Etats-Unis a délégué deux de ses membres au Comité de la Survivance Française: messieurs Gaston Ringuet et Jean-Jacques Tremblay. Maître Ringuet, c.r., est président général de l'Union St-Joseph de Drummondville. Monsieur Tremblay est secrétaire général de l'Union St-Joseph du Canada. Le président du Comité de la Survivance a souligné les mérites des deux nouveaux membres, lors de la réunion du bureau de la Survivance Française tenue à l'Université Laval. Il a insisté sur l'importance de l'économique dans la vie nationale.

En Ontario

Au cours de cette réunion le Comité a décidé de se faire représenter au grand Congrès que nos compatriotes franco-ontariens tiendront à Ottawa le 24 avril prochain. Au cours de ce Congrès on évoquera la mémoire du regretté sénateur Philippe Landry, à l'occasion du centenaire de sa naissance. Le Comité sera aussi représenté aux noces d'or de l'Association Canado-Américaine. Cette florissante société mutuelle d'assurance-vie compte aujourd'hui plus de trente cinq mille membres, tant au Canada qu'en Nouvelle-Angleterre. Son président général, Maître Adolphe Robert, de Manchester, siège au Comité de la Survivance depuis sa fondation en 1937. De grandioses célébrations auront lieu à Manchester les 12 et 13 octobre 1946 pour marquer ce jubilé. Les noms des délégués du Comité à Manchester et à Ottawa seront annoncés un peu plus tard.

Voyages dans l'Ouest

Le Comité a aussi élaboré des plans pour assurer une forte délégation de l'Est aux trois congrès que nos compatriotes des Prairies tiendront cet été. L'Association canadienne-française d'éducation du Manitoba se reunira à St-Boniface. On profitera probablement de cette réunion pour inaugurer le poste de radio de Saint-Boniface. Aussitôt après auront lieu les congrès des Associations françaises de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Semaine de la Fierté

A l'occasion de la Semaine de la Fierté nationale, le secrétariat de la Survivance Française a distribué au Canada et aux Etats-Unis plus de vingt-cinq mille imprimés sur notre problème rural. De nombreuses associations ont adhéré à cette Semaine, de même que le Département de l'Instruction publique de la province de Québec et un grand nombre de maisons d'éducation. La Semaine se clôturera le 6 avril au soir par une conférence à Radio-Canada de monsieur Georges Michaud, agronome de Hull.

Le Comité a décidé d'organiser une Semaine de la Mutualité française du 6 au 11 mai avec la collaboration de nos principales sociétés mutuelles d'assurances-vies. Un concours aura lieu dans les maisons d'enseignement pendant le mois d'avril afin d'intéresser les élèves à cette Semaine et à nos problèmes économiques. Des orateurs et des écrivains distingués souligneront l'importance de ces problèmes, tant à la radio que dans la presse.

Hommage à M. Héroux

Le Comité a tenu à présenter ses hommages à monsieur Omer Héroux qui vient de fêter ses noces d'or de journalisme, de même qu'à Maître Ernest D'Amours, de Manchester, qui vient d'être nommé procureur général de l'Etat de New Hampshire.

Outre le président, monsieur le Docteur Roméo Blanchet, de l'Université Laval, on remarquait monsieur Victor Doré, surintendant de l'Instruction publique; monsieur Adrien Pouliot, doyen de la faculté des Sciences de Laval; monsieur Ernest-C. Desormeaux, d'Ottawa; monsieur le notaire Henri Boisvert, de Québec; le R. Frère Antoine Bernard, de Montréal et M. l'abbé Albert Tessier des Trois-Rivières. Le secrétaire, l'abbé Paul-Emile Gosselin, a présenté le rapport du travail accompli par le secrétariat depuis un mois.

Gouzenko aura-t-il le même sort que plusieurs Russes célèbres?

La vie de Igor Gouzenko, ancien employé de l'ambassade soviétique, qui a mis à jour l'activité des espions russes au Canada, est en danger. La police fédérale l'entoure, lui et sa famille, de précautions extraordinaires pour assurer leur sécurité, mais le sort des autres Russes qui se sont rebellés contre le despotisme de Staline, est peu rassurant pour Gouzenko.

On sait que ces Russes ont été pourchassés à l'étranger et en Russie au cours des vingt dernières années pour être finalement abattus comme des chiens ou pour disparaitre à jamais sans laisser la moindre trace.

Les principales victimes

L'une des victimes des agents de Moscou fut le général Walter Krivitsky, ancien chef de la police secrète qui fut assassiné dans la ville de New-York. Krivitsky vécut plusieurs mois sous la protection de la Gendarmerie canadienne à Pointe-Claire, dans la banlieue de Montréal. Il y a aussi le cas du général Nicolas Koutopov, chef de la légion du Tsar, à Paris, qui fut enlevé vers 1935 et reconduit en Russie où il disparut. Cet incident eut presque pour effet de rompre les relations diplomatiques entre la France et la Russie.

Le général Alexandre Miller fut abattu en France par des agents de la Guépéou, police secrète soviétique qui précéda la N.K.D.V. actuelle qui, suivant Gouzenko, est active au Canada et partout ailleurs. Léon Trosky, vivant en exil au Mexique, a été la cible des assassins de la Guépéou et il reçut des blessures qui causèrent finalement sa mort.

En Russie même, il y eut d'autres cas, y compris la disparition de 10 des 13 membres du Conseil militaire suprême dans la purge de 1938. Parmi les personnages victimes de cette "épuration", on mentionne les maréchaux Tuchakevsky et Jugarov, fusillés tous deux.

On se rappelle qu'au point culminant de la purge, l'avocat de la poursuite soviétique aux procès de 1938, Krilenko, fut à son tour exécuté. Avant lui, avaient été supprimés les vice-commissaires Sokilonov et Kristinski. Tous ces gens ont compris que le glas avait tinté pour eux.

Pour obtenir de nombreuses informations

Des faits étonnants sur les ramifications de l'espionnage soviétique dans le monde ont déjà été révélés par Gouzenko. Les espions russes, nous apprennent les documents dérobés à l'ambassade soviétique d'Ottawa, avaient péremptoirement ordonné à leurs agents canadiens d'obtenir des informations secrètes du Canada, de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis sur l'énergie atomique, le radar appliqué aux navires de guerre et aux avions, des explosifs nouveaux d'une grande puissance, la bombe "V", les périscopes américains et les effectifs militaires au camp de Val-Cartier. Il était très important pour la Russie de connaître les effectifs de Val-Cartier, afin de pouvoir se faire une idée de la puissance des troupes canadiennes-françaises. Les agents à la solde de Moscou devaient aussi fournir des informations sur les explosifs produits à l'arsenal de Val-Cartier.

Chronique de l'A.C.F.A.

Concours

Les prix pour le Concours de Français commencent à entrer au Secrétariat; nous avons reçu à date dix-huit paquets de volumes. De nombreuses souscriptions venues de l'Est promettent aussi que, cette année encore, les enfants seront bien récompensés de leurs efforts.

Il faut croire que le travail s'effectue dans les écoles avec la même ardeur que de coutume. Nous mettons en garde contre une trop malheureuse habitude de faire sauter l'heure de français sous le moindre prétexte. Ce devrait être le moment le plus sacré de la journée, après la demi-heure de catéchisme.

Journées de l'A.C.F.A.

Les souscriptions des Journées de l'A C.F.A. ne viennent pas rapidement. Sur quarante cercles, sept seulement ont envoyé leur contribution annuelle, et encore, sur ce nombre quatre n'avaient pas atteint leur objectif.

Peut-être plusieurs ont-ils jeté au panier les circulaires reçues, et cela sans même les avoir lues. . . Pas surprenant qu'ils soient perdus quand on leur parle des réalisations et des projets de l'A. C.F.A.

Noms des gagnants

Tirage hebdomadaire en faveur des abonnés dont l'abonnement est en règle.

Gagnants de cette semaine:

Mme Bernadette Lord, Holyoke, Alta

E.-J. La Perle, Winterburn, Alta

C.-P. Schmidt, Calgary, Alta

Urgèle Leroux, St-Paul, Alta

Chacun de ces gagnants recevra un album de la Bonne Chanson, comprenant trente chansons.

Détails de la loi du Crédit Social qui a été présentée à notre Législature

(Suite de la semaine dernière)

Deuxième partie

Constitution et fonctions du Bureau des commissaires de Crédit

15.—Dans cette partie, à moins que le contexte ne l'exige autrement,

a—les **"Certificats de crédit de l'Alberta"** signifient des certificats de crédit issus aux institutions de crédit autorisant un montant correspondant de dépôts de crédit, et issus sous telle forme et tels numéraires que le Bureau pourra spécifier, aux fins de donner effet aux provisions de la présente loi.

b—**"Bureau"** signifie le Bureau des commissaires de crédit tel qu'il est pourvu ici.

c—le **"Fonds consolidé d'ajustement de crédit"** signifie un fonds de dépôts de crédit géré par le Bureau des commissaires de crédit en accord avec les provisions de la présente loi.

d—**"Crédit"** signifie l'évaluation en termes monétaires de la capacité du peuple de cette province à produire et distribuer des biens et services en temps et lieux requis.

e—**"Dépôts de crédit"** signifie des dépôts de crédit rendus disponibles à des personnes comme réclamations de biens et services et en regard desquels les institutions de crédit n'ont aucune réserve correspondante de monnaie.

f—**"Institutions de crédits"** signifie toute personne, corporation ou organisation, dont l'occupation principale est de s'occuper de crédit, en tenant les comptes des dépôts de crédit de leurs clients, en transferrant les dépôts de crédits du compte de leurs clients à celui d'une autre personne, en échangeant les dépôts de crédit pour de la monnaie courante, ou en rendant des dépôts de crédit disponibles à leurs clients; mais ce terme exclut toute personne, corporation ou organisation dont l'occupation principale est la production ou la distribution des biens, ou les services à rendre au public qui ne sont pas principalement ou exclusivement dans le commerce des dépôts de crédits; de même ce terme exclut la Banque du Canada et les caisses de crédit (populaires), faisant affaire sous la loi des Caisses de crédit.

g—**"monnaie courante"** signifie les monnaies frappées, les bons du Dominion, les bons de la Banque du Canada, les bons des banques en circulation en Caanda et légalement reconnus comme monnaie par la loi de la monnaie, la loi de la banque du Canada et la loi des banques.

h—**"Pouvoir d'achat'** 'signifie la monnaie courrante et les dépôts de crédit qui sont disponibles pour l'achat de biens et de services par le consommateur ultime.

16— (1) A l'effet de satisfaire aux fins de la présente loi, le Lieutenant gouverneur en Conseil nommera un

(suite de la page 4)

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta

fondé le 16 novembre 1928

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

P.-E. Breton, O.M.I., Rédacteur en chef

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest $2.00 par an: Etats-Unis et Québec, $2.50 par an: Europe $3.00 par an.

Organe Officiel de "L'Association Canadienne-Française de l'Alberta".

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MERCREDI LE 3 AVRIL 1946

A la source du mal

Certaines associations d'adultes ont inscrit à leur programme l'aide aux jeunes délinquants. C'est une oeuvre sociale et morale qu'on ne saurait trop encourager. Il ne suffit pas, en effet, de déplorer le mal, encore moins de dire qu'on s'en lave les mains. Puisqu'il existe, nous devons en tenir compte et essayer d'en limiter le mieux possible les conséquences.

Les jeunes délinquants ne sont pas écrasés pour toujours sous le poids de leur faute. Même s'ils sont allés jusqu'au crime, leur déchéance n'est pas irréparable. Avec de l'aide et de la sympathie, plusieurs comprendront, plus tôt même qu'on ne le pense, le sens de la responsabilité, la beauté de la droiture morale; ils prendront goût à un travail utile et serviront ainsi l'ordre social contre lequel ils avaient cru pouvoir impunément se révolter.

Ces associations se proposent de faire mieux encore. Elles veulent prévenir le mal chez les jeunes qui se trouvent exposés, faute d'un vrai milieu familial, à toute sorte de mauvaises influences. Elles les encourageront à faire partie d'organisations où ils pourront rencontrer des compagnons de leur âge, partager leurs travaux et leurs jeux, et s'inspirer ainsi de leur esprit.

Voilà, certes, d'heureuses initiatives. Quand elles offrent des garanties morales suffisantes, qu'il ne s'y cache aucun dessein d'embrigadement politique ou de propagande idéologique, nous devons, d'où qu'elles viennent, y applaudir. C'est en les multipliant de toute part qu'on enrayera cette véritable peste sociale, désignée parfois d'un nom affreux: la criminalité juvénile.

Il faudrait aussi s'attaquer au mal dans ce qu'il a de plus profond, essayer de le guérir dans sa source. Autrement, on risque fort d'y appliquer toujours les mêmes remèdes sans jamais le détruire. C'est un travail dont les résultats se feront attendre un peu; ils n'apparaîtront pas tout de suite aux esprits trop pressés ou avides de miracles; mais le temps venu, il donnera tous ses fruits.

Un observateur remarquait, cette semaine encore, et après combien d'autres!, que la plupart des jeunes délinquants viennent des foyers divisés.

De son côté, une femme qui s'occupe d'oeuvres sociales attribue la majorité de ces divisions au fait que trop de jeunes gens contractent mariage à l'étourdie, sans une préparation suffisante. Au moment de s'y engager, c'est à peine s'ils possèdent de ses obligations une connaissance élémentaire. Il n'est pas étonnant alors qu'ils se trouvent un jour, en face de difficultés qu'ils ne savent surmonter et que, de mal en pis, ils finissent par renoncer à leurs devoirs les plus sacrés.

S'il en est ainsi, pourquoi ne pas créer un peu partout des organisations — elles pourraient prendre des formes diverses selon les différences de mentalité et de milieu — afin de préparer les jeunes au mariage, les instruire convenablement de leurs tâches, de leur mission future? C'est là une exigence de l'ordre familial et il est vraiment extraordinaire qu'on s'en préoccupe si peu. De telles organisations existent déjà en certains coins du pays. On pourrait s'en inspirer, profiter de l'expérience acquise, car elles ont déjà donné des résultats excellents.

Je sais bien que cette préparation appartient d'abord aux parents; mais puisqu'un trop grand nombre négligent de s'en occuper ou s'en montrent incapables, ne conviendrait-il pas de leur aider?

Des foyers unis et heureux, voilà le grand remède à la délinquence juvénile.

Il est nécessaire de les préparer.

S. P.

En lisant les journaux

Notre propre artisanat

L'EVENEMENT-JOURNAL. — La région de Québec renferme une telle abondance d'oeuvres artisanales qu'il convient qu'une main directrice en ordonne les meilleures réalisations. Les produits domestiques les plus usuels, le bois, la laine, le cuir, l'argile, servent de canevas à cette belle floraison des talents de chez nous qui se déploient dans les plus modestes ateliers. Les touristes ont su les découvrir et les mettre en vedette, bien avant qu'une organisation centrale soit venue guider leur effort et orienter leur destinée; aujourd'hui la moisson est mûre pour créer l'art paysan de Québec et en lancer les premières manifestations. Des foyers d'artisanat se multiplient tout autour de la Vieille Capitale, l'Ile d'Orléans, sur la Côte de Beaupré, à la Baie Saint-Paul, — pour en signaler quelques-uns, — qui ne demandent qu'un peu de coordination et de propagande pour établir une véritable industrie domestique. Sur la rive sud du Saint-Laurent, le coquet village de Saint-Jean-Port-Joli donne l'exemple d'un centre artisanal dont les ouvrages et les produits ont acquis une renommée enviable par toute la province; ses maîtres-artisans ont conçu et réalisé une entreprise d'une fort belle inspiration à l'aide des éléments les plus simples mis au service du génie inventif le plus fécond. Ce sont des artistes de l'artisanat québécois qui ont ainsi fait école en groupant autour d'eux les plus habiles travailleurs de la région; leurs ateliers ont fabriqué des articles, des ouvrages, des oeuvres qui frappent autant par leur originalité que par leur qualité; des noms déjà fameux se gravent dans l'esprit, que la réclame répand aux quatre coins du pays. D'autres régions, d'autres milieux, tout aussi bien favorisés par la nature généreuse de Québec, se présentent d'eux-mêmes au plus grand déploiement de l'oeuvre artisanale; les sujets d'inspiration terrienne ou folkloriste sont fort goûtés du public qui s'éveille de plus en plus aux manifestations artistiques de chez nous.

Bilinguisme officiel et allocations familiales

LE DROIT. — Près de 800,000 Canadiens français en dehors de la province de Québec, c'est un nombre important et respectable. C'est plus que la population totale de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick ou du Manitoba; c'est presque autant que la population de l'Alberta ou de la Colombie britannique.

Pourtant, en ce qui regarde la rédaction des chèques d'allocations familiales, le gouvernement fédéral agit comme si ces Canadiens français n'avaient aucun droit à l'usage et au respect de leur langue. Ces chèques sont bilingues pour la province de Québec et unilingues dans les autres provinces.

Le ministère de la Santé nationale, mis au courant de l'illogisme de son attitude, ne semble pas vouloir modifier sa politique. Il continue d'ignorer le bilinguisme officiel, en ce qui regarde la rédaction des chèques d'allocations familiales, auprès de toutes les mères de famille canadiennes-françaises qui vivent en dehors de la province de Québec. Il se comporte comme si l'article 133 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord avait un sens restrictif et comme si le bilinguisme officiel n'existait pas.

La lutte contre les profiteurs

LE DROIT. — M. Gordon a affirmé que le salarié moyen, au Canada, jouit d'un niveau de vie qui lui permet de s'accorder d'une façon normale tous ses petits bonheurs de l'existence qui sont la condition du bien-être et d'une bonne santé. Une telle déclaration n'aurait peut-être pas été émouvante en 1938, mais, en 1946, alors que les plus grandes civilisations du monde luttent encore d'une façon terrible pour leur survie, que l'Europe entière manque de pain, de charbon et de vêtements, cette simple constation en dit plus long que tous les discours ne pourraient le faire sur le bonheur d'être Canadien.

Seuls les profiteurs, seuls les gangsters du marché noir et ces criminels qui avaient espéré se construire une fortune aux dépens des conditions de vie des Canadiens ne seront pas d'accord avec M. Gordon, lorsqu'il insiste de nouveau sur la nécessité de garder le plafonnement des prix tant qu'il y aura autant d'argent en circulation dans le pays. Que le gouvernement cède aux pressions des profiteurs sur ce point et, du jour au lendemain, tous les gagne-petits seront privés des produits essentiels à la vie. Ce sera la ruée aux marchandises à coups de dollars et seuls ceux qui auront le plus de dollars à jeter dans la bourse des exploiteurs de ce cycle diabolique du profit à tout prix pourront continuer à vivre comme nous vivons tous aujourd'hui.

L'éducation religieuse au Canada

L'ACTION CATHOLIQUE. — Un correspondant d'"America" écrivait, il y a quelques semaines, à cette revue une lettre dans laquelle on trouve le paragraphe suivant: "Cependant, en tous ces pays, le touriste observera que les écoles établies et maintenues par les taxes du public et dont le but est d'éduquer la jeunesse ne violentent pas la conscience chrétienne".

Or, antécédemment dans l'article, il était question du Canada que le correspondant d'"America" classait parmi ces heureux pays.

Un lecteur de Winnipeg se charge de faire la mise au point suivante: "Puisqu'un des pays auxquels on référait dans la lettre était le Canada et puisque quiconque ne dit mot consent, il faut affirmer que la situation des parents catholiques au Manitoba est pire que celle des parents catholiques aux Etats-Unis. Ici, nous érigeons et entretenons nos propres écoles, payons des taxes sur nos propres immeubles scolaires et payons en outre des taxes pour les écoles publiques".

Voilà la situation que l'on fait aux catholiques en certaines provinces du Canada. Elle est trois fois inique et injuste.

Questions de vocabulaire

LE SOLEIL. — Le correspondant du "Soleil" à Ottawa annonçait samedi dernier qu'une question de vocabulaire retardait la création d'un "Ordre du mérite canadien". Il s'agit de savoir s'il sera "royal" ou "démocratique", ce qui signifie sans doute qu'il s'agit de savoir si les décorations seront décernées par le Roi ou par le gouvernement du Canada Nous croyons exprimer l'avis de la majorité de nos lecteurs en souhaitant que ce soit le gouvernement canadien, au nom du peuple canadien, qui décerne les décorations de l'"Ordre du Mérite", quel que soit son nom. Ce nom, il devrait être très simple et tel qu'on puisse lui donner à peu près le même sens en français et en anglais avec les mêmes mots ou presque. Ainsi, "Ordre du Mérite" et "Order of Merit" sont de parfaites équivalences. A ce propos, quiconque a quelque souci du français regrette que l'on ait affublé officiellement l'aviation canadienne de cette étrange appellation: C.A. R.C., qui signifie: corps d'aviation royal du Canada ou corps d'aviation royal canadien. C'est une traduction littérale de l'anglais: Royal Canadian Air Force. Pourquoi pas cette désignation très simple et très française, que tout le monde comprendrait: l'aviation canadienne.

Coopération chez les Canadiens français de notre province

M. Paul Sicotte, de Falher, Alberta, en donne un bref aperçu au cours d'une entrevue publiée par la Revue "Ensemble"

Par Louis-Joseph Marcotte

"Nous assistons présentement à un grand réveil des Canadiens français de l'Ouest en général et de l'Alberta en particulier. Si nous réussissons à former les chefs de file dont nous avons un si urgent besoin, nous pourrons affirmer encore davantage dans les faits notre inaltérable volonté de vivre", voilà ce que nous déclarait M. Paul Sicotte, délégué de l'Alberta à la réunion des coopérateurs de langue française, lors d'une entrevue qu'il a bien voulu nous accorder à la suite des délibérations du congrès.

Grand, mince, avec des yeux qui savent regarder un interlocuteur en face, M. Sicotte est encore un tout jeune homme dont la valeur n'a pas attendu le nombre des années. Il parle avec l'assurance de quelqu'un qui connait son affaire et la sincérité un peu brutale des gens convaincus du bien-fondé de leur cause. M. Sicotte est le gérant du magasin coopératif de Falher et il est l'un des principaux chefs du mouvement coopératif franco-albertain.

La dernière séance venait de se terminer au cours de laquelle avait été fondé le Conseil canadien de la Coopération, lorsque nous avons engagé la conversation dans le "lobby" du Château Frontenac. Après avoir allumé nos cigarettes à la même allumette, nous avons tout de suite demandé à M. Sicotte de nous faire part de ses impressions.

—Je suis particulièrement heureux, dit-il de la tournure des événements. Il est temps que nous nous sentions tous unis dans la communauté d'un même idéal. Grâce au Conseil canadien de la Coopération, nous autres de l'Alberta, nous allons nous sentir plus près de vous du Québec, nous allons nous sentir moins isolés.

—Quel est le pourcentage de la population canadienne-française de l'Alberta?

—Les Canadiens français comptent pour un peu moins de 7 pour cent de la population de notre province, soit 6.7 p.c. pour être exact. Ils sont établis dans trois régions principales. Il y a d'abord le district de la Rivière-à-la-Paix, à 300 milles d'Edmonton; là sont groupés environ 6,000 Canadiens français. La deuxième région est située à 150 milles au nord-est d'Edmonton; c'est le district de Bonnyville-St-Paul. Enfin, un troisième centre à Legal-Morinville comme noyau.

—Il s'agit de trois régions agricoles, n'est-ce pas?

—Oui, nos compatriotes s'adonnent presque exclusivement à l'agriculture, plus particulièrement à la culture des céréales: blé, avoine, orge; on y cultive aussi les graines fourragères. Tout de même, depuis quelques années, on s'oriente de plus en plus vers la culture mixte.

—Y a-t-il longtemps que les Canadiens français sont établis en Alberta?

—Dans le district que j'habite, celui de Rivière-à-la-Paix, les premiers colons sont arrivés vers 1913-1914. Mais le gros mouvement de colonisation s'organisa juste avant la fameuse crise économique. Va sans dire que nos gens ont "mangé de la misère" à cette époque. Ce fut une rude épreuve pour eux. Depuis la guerre cependant, la situation a changé. La plupart des cultivateurs ont pu s'acquitter de leurs dettes et il leur est permis maintenant d'envisager l'avenir avec confiance.

—Je suppose que le mouvement coopératif y a été pour quelque chose?

—Certainement. Les Canadiens français attendent beaucoup de la coopération. D'ailleurs, celle-ci a déjà plusieurs réalisations à son crédit chez nous.

Bien que le mouvement n'ait pris naissance dans nos régions qu'en 1940, il s'est développé assez rapidement. Prenons chacun des secteurs.

L'Alberta compte un total de 169 caisses populaires dont 22 ont été organisées par les nôtres. Ces derniers groupent 3,199 membres et ont un actif de $352,647.

Sur les 110 coopératives de consommation opérant dans notre province, les Canadiens français en possèdent 12 qui rallient 2,105 membres et qui font un chiffre d'affaires annuel de $975,000.

Pour ce qui est des coopératives agricoles, sur un total de 109, nous n'en avons que 3. Mais elles comptent 1,584 sociétaires et font un chiffre d'affaires qui s'élève à $1,120,000.

—A Falher même, j'imagine que vous comptez plusieurs organisations coopératives?

—Nous en avons six. Il faut dire que Falher est une paroisse d'environ 200 familles, et que certaines coopératives recrutent des membres en dehors de la localité. Voici quelques chiffres:

1) Nous avons une caisse populaire qui groupe 176 sociétaires;

2) Les enfants des classes ont leur caisse scolaire; ils sont 215 à en faire partie. Ces jeunes, dont l'âge ne dépasse guère 12 ou 13 ans, ont réussi à ramasser en l'espace de deux années la jolie somme de $1,000.

3) Notre magasin coopératif est l'un des plus importants magasins coopératifs de la province. Il compte 398 membres canadiens-français, et son chiffre d'affaires atteignait $175,000. à la fin du dernier exercice.

4) Nous avons également l'élévateur du Pool qui a fait des affaires l'an dernier pour le montant de $125,000.

5) Notre coopérative de production, qui s'occupe en particulier de l'expédition du bétail groupe 445 membres et fait un chiffre d'affaires de $350,000.

6) Une coopérative pour la vente des graines de semences (luzerne, etc.) a vu son chiffre d'affaires s'élever l'an dernier à $115,000.

—Le gouvernement provincial est-il favorable à la coopération?

—Oui. En général, il voit la coopération d'un très bon oeil. Peut-être aimerait-on cependant qu'il manifeste plus de sympathie pour la minorité française . . .

Puis, après avoir souligné le beau geste des citoyens de la province de Québec qui ont souscrit généreusement pour l'érection de postes français de radio dans l'Ouest, M. Sicotte termine l'entretien sur les paroles que nous avons rapportées au début où il dit sa confiance en l'avenir des nôtres dans les provinces des Prairies.

Pour notre part, en quittant notre interlocuteur, nous éprouvions un réel sentiment de fierté. Avec l'auteur de Maria Chapdelaine, nous ne pouvions que nous réjouir à la pensée que "ces gens sont d'une race qui ne sait pas mourir".

Louis-Joseph MARCOTTE

(Revue Ensemble)

Le Saint Evangile

Le dimanche de la Passion

EVANGILE

(S. Jean, chap. VIII, v. 46 à 59)

En ce temps-là, Jésus disait aux Juifs: Qui de vous me convaincra de péché? Si je vous dis la vérité, pourquoi ne me croyez-vous pas? Celui qui est né de Dieu écoute les paroles de Dieu, et vous ne les écoutez pas, parce que vous n'êtes point nés de Dieu. Les Juifs lui répondirent: N'avons-nous pas raison de dire que vous êtes un Samaritain et un possédé? Jésus reprit: Je ne suis point un possédé; mais j'honore mon Père; et vous, vous me déshonorez. Pour moi, je ne cherche point ma gloire: un autre en prendra soin, et me fera justice. En vérité je vous le dis, si qu'elqu'un garde ma parole, il ne mourra jamais. Les Juifs lui dirent: Nous voyons bien maintenant que vous êtes un possédé. Abraham est mort, et les Prophètes aussi, et vous dites: Celui qui garde ma parole ne mourra jamais. Etes-vous plus grand que notre père Abraham, qui est mort, et que les Prophètes, qui sont morts aussi? Qui prétendez-vous être? Jésus leur répondit: Si je me glorifie moi-même, ma gloire n'est rien; celui qui me glorifie, c'est mon Père. Vous dites qu'il est votre Dieu, et néanmoins vous ne le connaissez pas; mais moi je le connais, et si je disais que je ne le connais pas, je serais un menteur comme vous. Mais je le connais, et je garde sa parole. Abraham votre père a désiré avec ardeur de voir mon jour; il l'a vu, et il en a été comblé de joie. Les Juifs lui dirent: Vous n'avez pas encore cinquante ans, et vous avez vu Abraham? Jésus leur répondit: En vérité, en vérité je vous le dis, j'étais avant qu'Abraham fût né. A ces mots ils prirent des pierres pour les lui jeter; mais Jésus se retira, et sortit du Temple.

REFLEXIONS

Voulez-vous savoir si vous appartenez à Dieu? Examinez quelle impression sa parole fait sur votre coeur. Elle vous commande d'aspirer au ciel, de réprimer les désirs de la chair, de mépriser la gloire du monde, de ne pas envier les biens du prochain, de faire l'aumône: jugez-vous d'après cela. Heureux celui qui garde la parole de vérité! Il ne mourra point. Que craignons-nous plus que la mort? Que désirons-nous plus que d'en être à jamais délivrés? Or la mort du corps n'est une mort véritable que pour les pécheurs, parce qu'elle est pour eux le passage de cette vie à une éternelle séparation de Dieu, à un supplice sans mesure.

Pour moi, je ne crains pas de le dire, si j'étais absolument forcé de choisir, pour mon enfant, entre savoir prier et savoir lire, je dirais: qu'il sache prier!

Legouvé.

Chez les Chevaliers de Colomb – Conseil La Vérendrye

L'Ordre des Chevaliers de Colomb n'est pas une société tout à fait secrète dans le vrai sens du mot, puisque l'évêque ou l'archevêque du diocèse est toujours libre de venir assister aux assemblées ou aux initiations même s'il n'est pas membre de l'ordre. Etant une société catholique, et surnommée le bras droit de l'Eglise en Amérique à cause des grands services rendus à la hiérarchie, presque tous les hauts dignitaires en sont membres actifs. Son Excellence Mgr MacDonald, archevêque d'Edmonton, avait été spécialement invité à notre dernière assemblée et à peine avions-nous terminé l'audition des rapports d'usage et traité des affaires nouvelles sur l'agenda que Son Excellence se présente à la porte qui lui fut toute grande ouverte à l'instant. Monseigneur fut reçu avec grand respect et dignité et avec beaucoup d'admiration surtout lorsque nous apprenions au cours de sa causerie qu'il arrivait d'un voyage de 250 milles en auto. Son Excellence ne manque jamais à un rendez-vous fixé; elle est la ponctualité même. Monseigneur avait fait ce voyage seul, conduisant son automobile lui-même par des routes en très mauvais état, ce qui aurait constitué une journée de travail pour un chauffeur de service ordinaire; mais lui, oubliant ses fatigues, s'en vint directement chez nous pour se rendre à notre invitation à l'heure indiquée. Quel exemple de ponctualité, et quelle assiduité et ténacité au travail. Il n'est plus jeune et sa santé quoique paraissant florissante ce soir-là n'a pas toujours été des plus robustes. Notre Grand Chevalier, Alphonse Sylvestre, lui présenta nos hommages respectueux et en termes très choisis il rappela les traditions du pays des ancêtres, lorsque durant sa jeunesse le curé faisait la visite de paroisse dans les premiers jours de janvier et que les paroissiens appellaient aussi la visite de la quête de l'Enfant-Jésus; parce que aussitôt la bénédiction du pasteur respectueusement reçue à genoux, on se levait et la famille entière lui présentait des cadeaux appropriés soit en argent, soit en provisions de toutes sortes. Aussitôt les paroles de bienvenue terminées, le trésorier du Conseil présentait à Son Excellence un **chèque de deux cents dollars.** M. G.-A. Thibault n'avait pas été très explicite dans ses remarques et Monseigneur pour le taquiner, lui demanda si c'était un cadeau personnel et lorsqu'on lui dit que nous désirions faire une contribution à l'oeuvre diocésaine du séminaire. Son Excellence nous répondit qu'il appréciait beaucoup cette générosité et ce geste de la part des Chevaliers de La Vérendrye, mais ajouta-t-il: "Donnez-moi plutôt du matériel pour faire des prêtres; que voulez-vous que je fasse avec cet argent si vous ne m'envoyez pas de sujets au séminaire; je vous échangerais vitement ce chèque pour un candidat à la prêtrise".

Bien chers lecteurs, nous avons appris ce soir-là que nous ne pouvons pas produire des prêtres avec des piastres. Son Excellence nous fit un appel et nous enrôla comme propagandistes pour lui trouver des ouvriers à sa vigne. Il nous fit part des grands besoins du diocèse et même des paroisses déjà bien établies et qui n'ont pas de prêtres résidents. Mais des candidats à la prêtrise ça ne se trouve pas comme des candidats de chevaliers de Colomb. Allons "sa mère", y paraît que c'est au foyer qu'il faut commencer la formation d'un prêtre; donc, s'il y a pénurie de prêtres il y a quelque chose qui manque au foyer. Je n'ai pas l'intention de "fureter" là où je n'ai pas d'affaire, et puis ce n'est pas à moi de lancer la première pierre. Son Excellence nous a donné toute une recette mardi soir dernier, et chères lectrices ne soyez pas surprises de voir les Chevaliers de Colomb commencer à faire un nettoyage dans les paroisses; et gare aux "Funnies", aux mauvaises lectures de toutes sortes, puis gare au premier petit gars qui va venir se plaindre à son père de ce que la soeur lui a fait perdre son temps au catéchisme et gare aussi à celui qui va trouver "à redire" du sermon du curé après ce temps-ci. Les Chevaliers ont aussi promis à Monseigneur de se faire propagandistes de la bonne lecture et "La Survivance" sera à la place d'honneur au foyer dorénavant.

La campagne de recrutement préparatoire à notre initiation bat son plein et quel beau matériel se présente-t-il! aussi remarque-t-on les noms de jeunes gens bien élevés, avec éducation de collège; quelle acquisition pour le conseil! Chers lecteurs, savez-vous quel entraînement précieux vous pouvez acquérir chez nous? Ne sommes-nous pas trop timides nous les Canadiens français. Ne souffrons-nous pas trop de complexe d'infériorité. Ne craignons-nous pas de nous lever pour prendre part à la discussion dans les assemblées de tous genres; et ne sommes-nous pas trop pressés de céder notre place aux autres lorsqu'il s'agit de remplir les cadres à la commission scolaire ou au conseil municipal. Est-ce par manque de talent que nous ne nous occupons pas de la chose publique, du civisme? Non, chers amis, nous ne manquons pas de talent; nos gens ont toutes les qualités voulues; mais par manque d'entraînement ils sont timides. Une chance exceptionnelle vous est offerte au sein de la chevalerie où vous serez encouragés à prendre part aux discussions durant nos assemblées et vous serez surpris comme la pratique perfectionne. Lisez l'histoire des conseils de Chevaliers de Colomb et vous y verrez des quantités d'hommes qui ont fait un grand succès de leur vie dû à l'entraînement reçu au sein de leurs conseils.

Jos. Nadeau a passé le soin de la chèvre à Robert Croteau et Ti-Jos Villeneuve et ces derniers sont à l'engraisser pour l'initiation et Jos. peut maintenant s'occuper plus activement de son oeuvre favorite qu'il introduisit au conseil il y a quelque temps passé. C'est celle des transfusions de sang; et déjà plusieurs membres se sont présentés à la "Blood Bank" et y parait que tous s'en trouvent bien après leurs expériences; même le petit Ferd en a "r'gagné" depuis sa dernière saignée. En voici une belle oeuvre humanitaire celle-là; l'espace manque pour vous en donner tous les détails mais ce dont il s'agit, c'est de téléphoner à Jos. Nadeau au numéro 28475 ou Arthur Saint-Pierre au numéro 27803 et ces derniers vous diront de quoi faire et si vous vous présentez à l'hôpital pour une saignée et sauver la vie d'un des nôtres, de grâce ne prenez pas de bière pour vous donner du courage, c'est pas nécessaire, Jos. Brault vous dira que ça fait pas mal. Il ne faut non plus manger avant une transfusion de sang.

On m'informe que le prochain diner du Conseil La Vérendrye aura lieu le 8 avril à l'hôtel Corona à 12h.15 après-midi, et à ce dernier diner sont admis tous les membres et leurs amis; donc, téléphonez à Jos. Nadeau 28475 pour votre réservation. A ce diner, nous aurons comme invité d'honneur le R. P. Jubinville, o.m.i., le prédicateur de renom qui a prêché tant de retraites dans notre province. Il est du Manitoba où il est en charge des retraites fermées, il est aussi sur l'exécutif de la radio française au Manitoba. N'ayez pas peur, il ne vous demandera pas d'argent puisque là-bas ils ont collecté au delà de leur objectif et je comprends que leur poste de radio est déjà en construction sinon terminé. Le Rév. Père nous causera du fonctionnement de la radio française et vue que c'est un sujet qui occupe tous nos gens venez l'entendre le 8 avril tout en dégustant un somptueux repas dans une belle salle spécialement réservée pour nous exclusivement; vous serez aussi en bonne compagnie et ça ne coûtera que .60 sous.

Ponctualité.



CBK, Watrous, Saskatchewan — 540 klcs. — Emissions françaises et bilingues pour la semaine du 7 au 13 avril 1946

Dimanche 7 avril
9h. 30 a.m. Semences et Floraisons.
8h. 30 p.m. Sunday Night Show
10h. 00 p.m. Le concours littéraire.

Lundi 8 avril
12h. 15 p.m. Radio-journal.
3h. 15 p.m. La Fiancée du Commando.
3h. 45 p.m. Un Homme et son Péché.
5h. 40 p.m. Bulletin de nouvelles.

Mardi 9 avril
12h. 15 p.m. Radio-journal.
3h. 15 p.m. La Chanson française
3h. 45 p.m. Un Homme et son péché
5h. 40 p.m. Bulletin de nouvelles

Mercredi 10 avril
12h. 15 p.m. Radio-journal.
3h. 15 p.m. La Fiancée du Commando.
3h. 45 p.m. Un Homme et son Péché.
5h. 40 p.m. Bulletin de nouvelles.

Jeudi 11 avril
12h. 15 p.m. Radio-journal.
3h. 15 p.m. La Chanson Française
3h. 45 p.m. Un Homme et son Péché.
5h. 40 p.m. Bulletin de nouvelles.

Vendredi 12 avril
12h. 15 p.m. Radio-journal.
3h. 15 p.m. La Fiancée du Commando.
3h. 45 p.m. Un Homme et son Péché.
5h. 40 p.m. Bulletin de nouvelles.

Samedi 13 avril
9h. 30 a.m. Le questionnaire de la jeunesse.
11h. 15 a.m. Radio-journal.
4.30 p.m. Le quart d'heure de la bonne chanson.
10 h. 30 p.m. Céleste et Valentin.

Gilbert Lessard.
Watrous, 26 mars 1946.

GIROUXVILLE

Le 30 mars 1946, 110 élèves du grade IX de Donnelly et quelques-uns de Girouxville ont fait un pèlerinage pour demander la disparition des maladies qui affectent les élèves et pour obtenir succès dans leurs études.

* * *

Le 29 mars dernier était baptisé Joseph-Arthur-Roger Dufresne, fils de M. et Mme Oliva Dufresne. M. Gaston et Mlle Gracia Charest, oncle et tante de l'enfant, lui servirent de parrain et de marraine. M. Benjamin Charest représentait son fils Gaston, pas encore revenu d'outre-mer.

* * *

Les 27 et 28 mars 1946 M. Henri Simard de Jean-Côté arrivait avec un puissant tracteur et il eut l'occasion d'en connaître la force en accomplissant un beau travail de nivellement autour de notre salle paroissiale.

* * *

M. Georges Chouinard, licencié de l'armée, est en train de s'établir sur la belle demi-section qu'il a acquise au tie pour enseigner à Tangente.

* * *

Une nouvelle religieuse Ste-Croix est arrivée dernièrement pour remplacer Soeur Marie de St-Louis Philippe, partie pou renseigner à Tangente.

* * *

La nouvelle religieuse est soeur Marie de St-Antoine. Elle arrive directement du Noviciat St-Laurent, près de Montréal. C'est une musicienne. Déjà quelques élèves prennent des leçons de musique, avantage bien appréciable.

* * *

On dit que M. Joseph Marceau a vendu dernièrement sa propriété au village et qu'il se prépare à retourner sur une ferme.

* * *

M. Théodore Rémillard a enfin ouvert les portes de son vaste et magnifique magasin nouveau; les clients y trouveront en abondance place et lumière; c'est certainement une bâtisse qui fait honneur à Girouxville.

* * *

Mme Olivier Landry, accompagnée de sa petite fille Anita et de ses deux fils Doria et Léon est partie pour une longue promenade chez ses parents du Québec.

* * *

M. Antonio Joly également parti pour la province de Québec chez ses parents et amis.

* * *

Mme N. Rondelet a fait dernièrement une promenade de quelques semaines dans la Colombie chez ses enfants. Elle nous est revenue joyeuse et reposée.

* * *

M. Jos. Dumas va séjourner quelques jours à Tangente pour la coupe et le sciage de bois.

* * *

M. Hilaire Leclerc est revenu de l'hôpital après opérations.

* * *

Plusieurs de nos hommes sont revenus du chantier.

* * *

On a eu l'assemblée générale de notre magasin coopératif conjointement avec celle de la Caisse populaire le 30 mars; assistance de plus de 25 hommes; discussion intéressante des principaux problèmes; nous avons de nouveaux directeurs ont été élus quelques-uns sont les mêmes parmi les nouveaux directeurs citons: MM. Albert Simoneau, Jos. Doucette, Victor Leclerc.

CALENDRIER DES COUPONS DE RATIONNEMENT DU CONSOMMATEUR

AVRIL

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEUDI	VEN.	SAM.
	1	2	3	4 SUCRE-CONSERVES S5 COUPON DE BEURRE R5 COUPON DE VIANDE 31 Valables	5	6
7	8	9	10	11 COUPON DE VIANDE 32 Valable	12	13
14	15	16	17	18 SUCRE-CONSERVES S6, S7 COUPON DE BEURRE R6 COUPON DE VIANDE 33 Valables	19	20
21	22	23	24	25 COUPON DE VIANDE 34 Valable	26	27
28	29	30				

Les engagements du Canada et le manque de blé dans plusieurs pays étrangers

Il est dit dans le numéro de février de la Revue mensuelle canadienne du blé, que pour répondre à la demande urgente de blé dans le monde, la plupart des pays ayant un gros surplus de cette céréale pour l'exportation, ont mis en oeuvre ou sont en train d'établir des plans et des régimes ayant pour but d'augmenter la quantité totale de blé entrant dans les voies de l'exportation. Les engagements pris par le Canada sous ce rapport sont maintenant si élevés qu'il va falloir réduire la consommation intérieure, du moins en ce qui concerne l'alimentation des bestiaux. En outre, si nous voulons remplir tous nos engagements, il faudra réduire les stocks de blé à la fin de l'année agricole courante au plus bas minimum qui permettra de subvenir à tous les besoins jusqu'à ce que la nouvelle récolte soit rentrée.

Comme on prévoit que les stocks de blé resteront insuffisants après la fin de l'année agricole, les Etats-Unis et l'Australie annoncent qu'ils ont relevé leur objectif de production pour l'année prochaine. Pour aider à faire une distribution équitable des maigres approvisionnements de blé, le Royaume-Uni a réduit volontairement ses importations pour que l'on puisse expédier une plus grande quantité de blé aux pays qui souffrent de la famine ou qui sont sous-alimentés. En outre, le taux de blutage sera graduellement porté à 85 pour cent.

Pour connaître la quantité que le Canada pourra exporter aux pays nécessiteux du monde, pendant le dernier semestre de l'année de l'accord actuel, on se basera sur les approvisionnements de blé qui restent au 31 janvier 1946. Depuis le mois d'août 1945, tous les moyens de transport, les élévateurs, les meuneries, ont travaillé à plein rendement pour livrer du blé et de la farine de blé pour l'exportation outre-mer. La quantité mensuelle moyenne fournie a été de quelque 35 millions de boisseaux. A l'heure actuelle, le Royaume-Uni a la priorité sur toutes les expéditions de blé canadien, et les autres commandes ne seront prises en considération que lorsque la demande anglaise aura été satisfaite.

FALHER

Baptêmes: —

Le 31 mars, Marie-Josèphe-Anne-Thérèse Garand, née le 13 du même mois, enfant de M. et Mme Alphonse Garand. Parrain et marraine: M. et Mme Albert Dupuis.

Le même jour, Marie-Sylviane-Julia Verstraete, née le 22 février, enfant de M. et Mme Elie Verstraete. M. et Mme Lucien St-Arnaud représentaient le parrain et la marraine, M. Wilfrid Paquette et Mlle Rolande Verstraete.

* * *

M. et Mme Arthur Aubin ont eu la douleur de perdre, dimanche dernier, leur bébé Marie, née quelques jours auparavant à l'hôpital de McLennan. Nos sympathies aux parents éprouvés.

* * *

M. et Mme Martial Lauzon partaient récemment pour un voyage dans l'Est du Canada et des Etats-Unis.

* * *

Dimanche le 24 mars, nous avions le bonheur de recevoir la visite de M. Marc Meunier du Service de la colonisation aux Chemins de fer nationaux. M. Meunier avait accompagné le contingent de colons arrivés récemment de l'Est. Dimanche soir, à la suite d'une partie de cartes organisée par la Chambre de Commerce de Falher, M. Meunier nous chanta quelques chansons canadiennes; puis il s'adressa à la population. Son amabilité lui gagna tous les coeurs. Nous souhaitons que des contacts de ce genre avec les nôtres du Québec se multiplient sans cesse. En effet, ces occasions de connaître davantage les réalisations d'envergure que nos compatriotes accomplissent là-bas dans tous les domaines, religieux, sociaux, artistiques et économiques, sont pour nous de puissants stimulants.

* * *

Notre équipe de gouret des "Midgets" remportait récemment les honneurs du tournoi organisé à Peace-River entre les meilleures équipes du district. Nos jeunes ont gagné la coupe "Bishop Sovereign".

LAMOUREUX

Une abondante chute de neige a de nouveau détrempé les chemins qui commençaient à sécher. Mais avec le soleil ardent qui luit dans un ciel sans nuage, les routes seront bien vite en bon état pour la circulation.

* * *

M. Maxime Villeneuve doit faire encan ce mercredi 3 avril afin de disposer du roulant qui lui reste encore sur les propriétés qu'il vient de vendre à un M. Watt. Après quoi il ira avec sa famille résider à Edmonton.

* * *

Mme Théodule Landry de Edmonton-Nord était en visite dernièrement chez sa soeur Mme Edmond Gaumont. Mme Barbeau et sa fille Lorraine sont venues passer quelques jours de repos chez M. et Mme Ephrem Langlois.

* * *

Notre partie de cartes reste fixée au 7 avril. Venez nombreux renouer les bonnes relations et passer une agréable soirée. Peut-être serez-vous l'heureux gagnant d'un ou plusieurs prix. Sinon, vous aurez du moins un excellent goûter et vous pourrez jouir d'un concert intéressant donné par nos jeunes.

Aux sources de notre histoire

Par Léon Gerin

Les oeuvres publiés dans le but de faire connaître les grandes figures de notre histoire ne manquente certes pas d'intérêt. Toutes cependant n'ont pas la même valeur. Il y en a heureusement beaucoup qui resteront à jamais les fidèles échos de la vérité historique. C'est dans cette dernière catégorie qu'il faut classer **"Aux sources de notre histoire"**, de Léon Gérin.

Après un vivant tableau des efforts tentés tour à tour par le Portugal, l'Espagne et la Hollande pour l'extension de leur territoire, l'auteur nous parle de la France, le pays des "hardis marins", qui voulut à son tour se lancer dans des expéditions transatlantiques, encouragée qu'elle était par François Ier. M. Gérin nous présente ensuite les immortels artisans de la colonisation en Nouvelle-France.

Volume de 277 pages, en vente dans toutes les librairies et aux Editions Fides, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal 1, au prix de $1.60 (par la poste: $1.70)

Etatisation en France

Paris. — Le ministère français a approuvé le projet de loi d'étatisation de la Banque de Paris et des Pays-Bas et de l'Union parisienne; l'Assemblée constituante, pour sa part, a approuvé la nationalisation des industries françaises du gaz d'éclairage et de l'énergie électrique.

Les femmes dans la diplomatie britannique

Londres. — Le secrétaire au Foreign-Office, Ernest Bevin, a déclaré aux Communes que le gouvernement travailliste a décidé d'admettre les femmes dans son service diplomatique. Il a fixé une limite de 10 pour 100 au nombre des femmes qui seront acceptées par suite de nouveaux examens. Il ajouta qu'on imposera un "interdit général sur le mariage" qu'on ne lèvera que dans "des circonstances exceptionnelles".

Filiale du Conservatoire à Québec

Québec. — M. Wilfrid Pelletier, chef d'orchestre de l'Opéra Métropolitain de New-York et directeur du Conservatoire provincial de Musique et d'Art dramatique, à Montréal, a inauguré à Québec, une filiale du Conservatoire.

On doit enseigner aux parents comment favoriser ou développer chez leurs enfants le goût musical par l'étude, dit-il. Le problème actuel ne concerne pas l'enfant, mais bien les parents qui doivent savoir que pour devenir un artiste, il faut de longues années d'étude et de préparation, et non pas une couple d'années, comme la plupart le croient.

Le sort de l'armée polonaise

Londres. — L'Angleterre démobilisera l'armée polonaise en exil, comprenant 200,000 hommes actuellement sous le commandement britannique, aussitôt que la chose sera possible, a annoncé le secrétaire aux affaires étrangères Bevin. La déclaration, distribuée aux forces armées polonaises d'Italie, d'Allemagne, d'Angleterre et du Moyen-Orient, demande aux soldats de retourner promptement dans leur pays.

M. Bevin a également parlé d'une déclaration du gouvernement polonais, promettant qu'aucune "mesure punitive ou représailles" ne seront prises contre ces hommes, sauf dans quelques cas, par exemple ceux qui ont servi dans les forces allemandes ou qui sont coupables de haute trahison.

Des milliers de Polonais exilés ont refusé de retourner dans leur pays tant qu'ils n'auraient pas l'assurance du gouvernement de Varsovie qu'on n'exercerait pas de représailles contre eux parce qu'ils ont exprimé leurs opinions politiques.

Seulement en Italie, il y a 120,000 Polonais sous le commandement du général Wladyslaw Anders, ennemi du régime de Varsovie, que les Russes ont accusé de fomenter des actes antisoviétiques.

Conventum des anciens de l'Hospice de Lévis

Les religieuses de l'Hospice Saint-Joseph-de-la-Délivrance, de Lévis, préparent pour le mois de juin, un grand conventum de tous leurs anciens élèves.

S'il s'en trouvait parmi les lecteurs de ce journal, les religieuses de l'Hospice seraient heureuses d'avoir les adresses de leurs anciens élèves, pour les inviter au conventum.

On peut faire parvenir noms et adresses à la supérieure de l'Hospice de Lévis ou au Comité du Conventum (Case postale 262, Québec).

Communiqué.

Un geste intelligent

Oslo. — Des milliers de ménagères d'Oslo portant des bannières disant: "Nous ne voulons pas de dictature dans les ports" ont traversé un cordon d'agents sur les quais d'Oslo, sont montées à bord du navire espagnol "Dicto" et ont commencé à décharger elles-mêmes la cargaison de tomates que les débardeurs avaient refusé de décharger parce que le "Dicto" était un navire de Franco.

Les chefs du mouvement ont dit que les ménagères n'ont pas pris cette mesure par sympathie pour Franco mais tout simplement pour sauver la nourriture.

Bourses d'études du Pacifique Canadien

Comme par les années passées, ainsi que vient de l'annoncer le vice-président du Pacifique Canadien, M. W.-M. Neal, deux bourses d'études comprenant chacune cinq années de cours à l'Ecole Polytechnique ou à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, toutes deux affiliées à l'Université de Montréal, seront allouées, par voie de concours, aux apprentis et aux employés inscrits sur la liste des employés permanents de la compagnie ayant au moins 21 ans, et aux fils mineurs des employés.

Les examens commenceront le 23 septembre et les bourses seront attribuées aux candidats qui, étant munis d'un certificat de la compagnie, obtiendront la plus haute moyenne.

Ces bourses seront de plus renouvelés d'année en année.

Les demandes de certificats permettant aux apprentis de prendre part aux examens de concours devront être faites à M. F.-J. Curtis, Superintendent of Pensions and Staff Registrar, Gare Windsor, Montréal.

Ce que nous coûtera l'armée de l'air

Toronto. — Le ministre de l'air, M. Gibson, a annoncé que le Canada consacrera annuellement $59,150,000 pour maintenir une armée de l'air de paix de quelque 30,000 hommes.

Dans un discours qu'il a prononcé à Toronto, devant les membres du **Toronto Empire Club**, M. Gibson a dit que le coût annuel de l'entretien d'une armée régulière de 16,000 hommes serait de $55,650,000. Une force auxiliaire de 4,500 hommes coûterait annuellement $3,000,000 et une force de réserve de 10,000 hommes apportera une dépense additionnelle de $500,000.

Avant la guerre, une force aérienne de 4,000 hommes coûtait annuellement au pays environ $7,000,000.

M. Gibson a développé dans son discours les points suivants:

1.—L'existence de la bombe atomique ne change rien au fait que l'armée aérienne soit encore la première ligne de défense;

2.—L'aviation canadienne construira des appareils à jet sur des plans canadiens;

3.—Le collège d'aviation de Toronto travaillera en coopération avec les institutions similaires des autres services de l'armée canadienne;

4.—Une nouvelle échelle de salaires pour les membres des forces aériennes est actuellement à l'étude dans un comité;

5.—Les cinq premières des 15 escadrilles auxiliaires prévues seront organisées bientôt à Montréal, à Toronto, à Hamilton, à Winnipeg et à Vancouver.

Avouer ses torts, c'est prouver modestement que l'on est devenu plus raisonnable.

Swift.



RENOUVELLEMENT DES LIVRES D'ASSURANCE-CHÔMAGE

À Tous les Patrons:

Tous les livres d'Assurance-chômage pour l'exercice finissant le 31 mars 1946 doivent être échangés contre de nouveaux livres.

Veuillez donc communiquer *immédiatement* avec votre plus proche bureau du Service national de Placement, si vous n'avez déjà échangé les livres de vos employés.

Vous vous rendriez passible de peines rigoureuses si vous négligiez de verser les cotisations de vos employés assurés et de renouveler les livres d'assurance, comme l'exige la loi.

À Tous les Employés:

Si vous êtes un assuré, protégez vos droits à prestation en voyant à ce que votre livre soit échangé.

LA COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE

UIC—2F-W

PICARDVILLE

Décès et funérailles de Mme Auguste Théberge

Toute la paroisse comme la famille est encore sous le coup de l'émotion causée par le départ si subit de Mme Théberge.

Bien que la santé de la défunte n'était pas des meilleures son activité continuelle était loin de laisser prévoir un tel dévouement. La mort survenue samedi soir le 24 vers 8 heures et 10 minutes a été instantanée. Elle s'est effectuée au moment où Mme Théberge se dirigeait de la salle à la cuisine Le R.P. Le Bris se trouvait là à ce moment, coïncidence providentielle, et lui donna l'absolution et courut chercher les saintes huiles pour l'administrer.

Elle laisse dans le deuil, outre son mari, deux fils: Antoine et Raymond, de cette paroisse; une fille Adrienne, encore au foyer, et des frères et des soeurs aux Etats-Unis. Mme Théberge, née Marie-Anne Levêque, était âgée de 57 ans. C'était une paroissienne et une dame de l'autel des plus dévouées pour son église et les oeuvres paroissiales.

Sa chambre mortuaire a été remplie jusqu'au mardi de parents, de co-paroissiens et d'amis. Et l'assistance fut très nombreuse au service chanté par le R.P. Le Bris, o.m.i. Avant le Libera il voulut bien adresser quelques mots au sujet de la défunte surtout de la grande leçon qui ressort de la mort subite. Le divin Maitre est venu la prendre comme un voleur afin de faire réfléchir ceux qui ne vivent pas en amitié avec Lui. Mais personne ne peut douter un seul instant du sort éternel de cette grande chrétienne qu'était Mme Théberge. Ses messes et ses communions quotidiennes par n'importe quel temps témoignaient de son esprit de foi et de son amour pour son Dieu. Qu'elle repose en paix et jouisse du bonheur éternel du Ciel!

La famille remercie tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie par les offrandes de messes, bouquets spirituels et assistance au service.

* * *

Les paroissiens de l'est du village et ceux du choeur du nord-ouest donnaient à la salle du village la dernière partie de cartes de la saison. Malgré le mauvais état des chemins l'assistance y fut nombreuse et par conséquent l'on s'amusa fort bien. C'est presque avec regret que l'on voit se clore cette série de soirées paroissiales qui maintient et développe des liens d'amitié et de sociabilité entre tous les paroissiens.

* * *

La fidélité avec laquelle les membres du choeur de chant se rendent chaque semaine à leurs pratiques, sous l'habile direction du R.P. Curé, est digne de mention. Le succès devra couronner leurs efforts s'ils sont persévérants.

McLENNAN

Dimanche dernier, les jeunes amateurs en art dramatique présentaient au public une bonne séance. L'église était remplie et les assistants ont certainement joui d'une soirée agréable. Sous la direction du R.P. Lessard, o.m.i., les acteurs ont magnifiquement rempli leurs rôles et ils furent sincèrement applaudis ainsi que pour leur beau chant "La Jeunesse". Les personnages de la pièce principale étaient représentés par M. et Mme Eugène Dubrûle, Mme Henri Valiquette, Mlles Lamothe, Mlle Morin et son frère Paul, D. Paradis, et M. Thibault, vétéran. La morale de l'ensemble était l'apologie des familles chrétiennes et nombreuses.

Le R.P. H. Giroux, o.m.i., de Joussard, assitait à la séance ainsi que le R.P. Moisan, o.m.i., et le R.P. Nadeau, o.m.i., curé. Ce dernier félicita les acteurs de leur bon travail et de leur grand succès.

Une grand'messe a été recommandée par M. et Mme Albert Dupuis à l'occasion de leur vingt-cinquième anniversaire de mariage, jeudi le 28 mars. Plusieurs scouts y assistaient. M. et Mme E. Vallée de Bonnyville (Marie Dupuis), profitèrent de cette occasion unique pour venir visiter leurs parents et leur offrir, avec les nombreux amis des heureux jubilaires, leurs voeux de bonheur et de longue vie.

* * *

M. et Mme MacMillan (Laurette Hachez) ont annoncé la naissance d'un deuxième enfant, une petite fille née à l'hôpital en mars.

* * *

M. Louis Benoit a vendu son atelier de barbier à M. Turcotte, boucher de Falher.

* * *

Pour raisons majeures, la soirée des Dames de Ste-Anne a été remise après Pâques.

LEGAL

La collecte annuelle de la Croix-Rouge, entreprise cette année, par Mme Benoit St-Martin, a réalisé la somme de $355.20. Quelques-uns au moins ont versé $10., d'autres $5. et presque toutes les familles ont donné $1. Les écoles aussi ont bien fait les choses, les classes au village ont fourni $66.00. Mme Saint-Martin remercie toutes les personnes qui l'ont aidée par leurs démarches et leurs contributions.

* * *

Justement, une lettre de France du 22 mars crie famine jusqu'ici et déplore plus que jamais la rareté des vivres et des médicaments. Le rationnement des denrées alimentaires est de beaucoup plus réduit qu'il ne l'était durant les années d'occupation. Au point qu'on s'était fait une toute autre idée de la Libération. Ce que l'ennemi séculaire n'a pas pu emporter, le marché noir l'a envahi et accaparé.

* * *

Aussi, le pressant appel du Pape en faveur des petits enfants affamés, a été bien accueilli dimanche. La quête commandée par Monseigneur a créé un record de charité en dépassant les plus hautes ambitions.

* * *

En fin de semaine, Mlle Hélène Desmarais, zélatrice d'Action Catholique, au Couvent de Saint-Paul, a visité les groupes de Jeunesse étudiante de la région Morinville-Legal-Vimy.

* * *

Parmi les visiteurs dimanche, on a revue avec plaisir M. et Mme Albert Nadeau (Alma Bachand) accompagnés de M. et Mme Albert Boisvert (Olive Nadeau) tous de Winfield.

* * *

D'Ottawa, on annonce que Mlle Patricia Montpetit, fille de M. et Mme Albert Montpetit de Legal, épousera en fin d'avril M. Michael James Quinn, de Perth, Ontario.

* * *

Revenant à la Croix-Rouge, parmi ceux qui ont offert $10. on remarque: le Conseil du Village, le Couvent, Alberta Lumber, M. Léon St-Martin.

BONNYVILLE

Nous regrettons infiniment d'avoir à annoncer que la santé très précaire de notre curé, l'abbé Marchand, l'oblige à s'absenter. Nous prions de tout notre coeur pour son rétablissement.

* * *

Les amis et les parents de M. et Mme Raoul Lapointe ont fêté leurs noces d'argent d'une manière tout à fait charmante. La messe nuptiale fut chantée par l'abbé J.-E. Lapointe, curé de Beaumont, venu pour la circonstance. Il était très impressionnant de voir les jubilaires à la balustrade renouveler leurs voeux et recevoir de nouveau la bénédiction qui semble leur avoir été si favorable pour leurs premiers vingt-cinq ans.

Peut-être imaginez-vous un couple déjà vieilli; mais détrompez-vous. Le marié avait peut-être quelques fils d'argent, juste pour la circonstance, mais la mariée semblait toute jeune et toute pimpante de fraicheur.

Ce couple exemplaire ont élevé très chrétiennement une magnifique famille de onze enfants; tous en parfaite santé. Voici les noms dans l'ordre de leur âge: Gertrude, Joseph, Berthe, G.-Arthur, Victor, Maurice, André, Armand, Thérèse, Eva et Raoul. Ils ont conquis l'estime général par leur amabilité et une modeste aisance par leur esprit de travail, d'économie et d'entreprise.

Un souper réunit quelques amis des plus intimes et une soirée plus générale permit à un grand nombre de venir leur exprimer leurs souhaits et assister au dépouillement de riches cadeaux de circonstance. Nous leur souhaitons encore de longues années de bonheur.

* * *

Les Chevaliers de Colomb de Bonnyville eurent leur communion générale dimanche. La basse messe, dit par notre chapelain, l'abbé Tardif, fut servie par MM. Théodore Lambert, grand chevalier, et A. Couture, secrétaire financier de notre sous-conseil.

* * *

Pour soulager notre vicaire d'au moins une part de travail, M. J.-B. Laporte a accepté d'être secrétaire de notre caisse populaire à l'avenir. L'abbé Tardif a occupé très efficacement cette charge depuis quatre ans et en a fait un grand succès. Nous lui offrons nos plus sincères félicitations et remerciements empressés. Cette caisse rend de grands services à tous les paroissiens et nous tenons à la voir prospérer.

St.VINCENT — St.Vincent

Nos jeunes gens nous reviennent des chantiers de bois d'Edson et de la rivière Castor. Apparemment leur séjour dans la forêt ne leur a pas fait de tort à la santé. Tous semblent heureux de se retrouver dans leurs familles.

* * *

Nous apprenons avec regret que la famille R. Frigon doit nous quitter pour aller s'installer à Saint-Paul. Il est vrai que M. et Mme Frigon sont tous deux originaires de Saint-Paul, mais ils habitent Saint-Vincent depuis au delà de 23 ans. Leurs onze enfants sont tous nés ici. Nous leur souhaitons vivement plein succès dans toutes les entreprises qu'ils tenteront ailleurs.

* * *

Le dimanche, 17 mars, a réuni les vieillards du village dans une petite soirée intime où tous ont paru bien passer leur temps. Comme il n'est pas possible de fêter Saint-Joseph le jour même de sa fête en temps de carême, on s'arrange pour honorer le patron des personnes âgées, le dimanche le plus rapproché du 19 mars. La fête de ce grand saint met toujours une note de gaieté dans l'existence de ces braves personnes qui passent le soir de la vie autour de leur clocher.

* * *

Un autre événement vient également briser la monotonie des jours: le poisson d'avril. On dit que Monsieur X est parti de très bonne heure et en hâte le premier avril, emportant avec lui quasi toute une pharmacie pour soigner un animal malade qui se trouvait chez Monsieur Z. En arrivant à destination, la quantité des petits poissons qui sont suspendus à la queue du cheval, font comprendre à Monsieur X que le cheval a la maladie du poisson d'avril.

Danneau Parrage.

Le plus grand théâtre

The biggest in the world. Encore aux Etats-Unis !Ce mois-ci, on commencera à Los Angeles la construction du plus grand théâtre du monde. Il pourra recevoir 7,000 spectateurs. Il comprendra trois scènes: une pour les pièces, une autre pour les spectacles sur la glace; la troisième consistera en une vaste piscine. L'ensemble pivotera sur un axe gigantesque.

DONNELLY

M. Marcel Aussant, arrivé d'outre-mer et démobilisé de l'armée canadienne, est de retour dans sa famille.

* * *

Baptêmes:—

Joseph-Gérard-Jean, enfant de M. et Mme Abel Lussier (Jeanne D'Arc Thérien), né le 1er mars et baptisé le 17 mars. Parrain et marraine: M. et Mme Patrice Ouellette (Lucille Lussier.)

Marie-Annette-Yvonne, enfant de M. et Mme Joseph Tanguay (Aurore Demeule), née le 14 mars et baptisée le 24 mars. Parrain et marraine: M. et Mme Raymond Maisonneuve (Yvonne Tanguay).

Joseph-Raymond-Victor, enfant de M. et Mme Edouard Collin (Victoria Bouchard), né le 21 mars et baptisé le 31 mars. Parrain et marraine: Wilfrid et Alma Collin.

* * *

L'assemblée du Cercle des Fermières, tenue au jour habituel, a été un vrai succès. Dix dames étaient présentes. Plusieurs propositions et suggestions ont été discutées et acceptées, entre autre celle d'une exposition locale, entre les membres du Cercle, pour articles de couture, cuisine et artisanat.

Mme Alda Pariseau donne sa démission comme secrétaire, vu son prochain départ.

LA COREY

La semaine dernière dans la chapelle du couvent avait lieu intimement le mariage de Albert Hamel avec Béatrice Dumaine qui venait d'arriver d'Edmonton. Lucien Hamel et W.-W. McDermott servaient de témoins respectifs.

* * *

Louis Robert se rendait récemment à Vegreville où il doit s'acheter un camion pour rendre service au district.

* * *

Dimanche soir nous avions une autre soirée paroissiale. Les gagnantes chez les dames furent Mme Jos. Nadon et Mlle Leda Auger; chez les hommes, Nap. Ouellette et Alfred Elchuk. Annette Plouffe et Eugène St-Pierre reçurent les prix de consolation. Le prix d'entrée échut à Annette Dumaine. 3 prix furent donés par A. Verrier et un par Mme F. Auger.

* * *

Pour terminer la soirée nos institutrices avaient exercé les enfants dans un petit concert bien réussi. L'assistance était plus nombreuse et on se réunira encore dimanche prochain.

Détails de la loi du Crédit Social . . .

(suite de la page 1)

Bureau de Commissaires de crédit, de pas plus de cinq membres, qui seront responsables au Ministre dans l'accomplissement des devoirs qui leur incombent d'après la présente loi.

(2)—Le Lieutenant gouverneur en Conseil nommera le président du dit Bureau et fixera la rémunération de tous les membres.

(3)—Les membres nommés d'après la section (1) resteront en fonctions selon leur bonne conduite, et seront démis pour des causes valables par le Lieutenant gouverneur à la demande de l'Assemblée législative.

17— (1) Le Bureau aura le pouvoir d'accorder des licences à toutes les institutions de crédit dans la Province et, avec l'approbation du Lieutenant gouverneur en conseil, de fixer le coût des licences et de faire des règlements concernant l'émission, l'annulation et le renouvellement de ces licences.

(2) Toute institution de crédit opérant dans la Province devra demander une licence au Bureau dans les limites du mois qui suivra la mise en vigueur de cette Loi.

(3) Si une institution de crédit opérant dans la Province n'a pas satisfait aux exigences du paragraphe (1) de cette section ou qu'elle a opéré sans une licence émise par le Bureau, celui-ci ou ses agents dûment autorisés, avec l'approbation du Lieutenant gouverneur en Conseil, pourront entrer dans les propriétés de cette institution, assumer le plein contrôle et la gérance de ses affaires en faveur de ses directeurs et de ses actionnaires.

Cela, pourtant, n'autorise en rien le Bureau de prendre en mains les opérations que l'institution de crédit peut faire en vertu des provisions de la loi des Banques, ni à s'y ingérer, ni à déprécier de quelque façon les dépôts de toute personne à cette institution de crédit, ni à intervenir dans la manière dont chacun juge bon de s'occuper de ses crédits.

18— (1) Le Bureau établira et maintiendra en un compte propre l'estimé des ressources capitalisées de la Province, exprimées en termes monétaires, lequel étant l'évaluation capitalisé de son crédit, sera connu sous le nom de "Capital Assets Account of Alberta". Il comprendra, sans distinction entre propriété publique ou privée, la valeur estimative des ressources économiques de la Province. Sans limiter l'état général précité, il comprendra:

(a) les ressources naturelles de la Province, qu'elles soient développées ou non;

(b) les édifices, les usines, les systèmes de communication et de transport et autres utilités publiques;

(c) la capacité productive capitalisée du peuple de la Province.

Le tout sera reconnu comme le capital actif de la Province.

(2) Les titres aux biens et aux services émis contre le capital actif de la Province, sous forme de valeurs en cours ou de dépôts de crédits détenus par le peuple de l'Alberta, seront considérés comme un passif.

(3) Le Bureau, avec l'approbation du Lieutenant gouverneur en Conseil, peut faire les règlements nécessaires pour recueillir les informations concernant la production, l'achat, la vente, ou toute autre disposition de biens et de services dans les limites de la Province.

19.—Le Bureau établira un compte qui sera connu sous le nom de Fonds consolidé d'Ajustement de Crédit. Avec l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil, il émettra à ce fonds contre le compte du capital actif de l'Alberta des dépôts de crédit aux montants requis, de temps à autre, pour former une réserve afin de maintenir la balance entre le pouvoir d'achat global du peuple de la Province et l'estimé général des prix des biens et des services à vendre dans la Province, afin aussi de pourvoir à leur distribution équitable, en tenant dûment compte de tous les facteurs qui s'y trouvent impliqués.

20.— (1) Avec l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil, le Bureau transférera du Fonds consolidé d'Ajustement de Crédit au compte des revenus généraux de la Province des dépôts de crédit aux montants et de la manière nécessaire de sécurité sociale;

(a) le paiement des pensions de sécurité sociale;

(b) le paiement des avantages éducationnels;

(c) le paiement des avantages médicaux;

(d) la réduction des taxes;

(e) les octrois aux autorités en matières municipales, sanitaires et éducationnelles;

(f) la réduction des prix de détail aux consommateurs par le moyen de subsides.

(2) Afin de contrôler effectivement et de diriger les émissions et les retraits des dépôts de crédit dans la Province, le Bureau, avec l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil, émettra aux institutions approuvées de crédit les Certificats de Crédit albertain aux montants et aux conditions que le Bureau jugera convenables afin de permettre à ces institutions de crédit d'émettre des dépôts de crédit à leurs clients au-dessus ou au-dessous des dépôts en regard desquels on maintient une réserve de valeurs courantes. La somme des Certificats de Crédit albertain ainsi émis sera portée au débit du Fonds consolidé d'Ajustement de Crédit.

21.—L'allocation du pouvoir d'achat provenant du Fonds consolidé d'Ajustement de Crédit ne dépassera pas la somme totale qui peut être requise de temps à autre pour balancer le pouvoir total d'achat du peuple de la Province et l'estimé général des prix des biens à vendre dans la Province.

22.— (1) Si le pouvoir total d'achat du peuple de la Province vient à excéder l'estimé général des prix des biens à vendre dans la Province, le Bureau devra immédiatement faire rapport de la situation au lieutenant-gouverneur en conseil, avec recommandation de la corriger.

(2) A la réception du rapport et de la recommandation, le lieutenant-gouverneur en conseil verra sans retard à supprimer un tel excès par l'une ou plusieurs des mesures suivantes:

(a) instruction au Bureau de retirer des institutions approuvées de crédit les Certificats de crédit albertain, en tout ou en partie, sur une base de prorata;

(b) la réduction ou le retrait des subsides payés pour diminuer les prix de détail aux consommateurs auxquels il est pourvu dans cette loi;

(c) une augmentation de l'impôt à passer au crédit du Fonds consolidé d'Ajustement de Crédit, sujette à l'approbation de la Législature;

(d) la réduction des pensions de sécurité sociale auxquelles il a été pourvu dans cette loi;

(3) Au retrait de l'excès du pouvoir d'achat, le Bureau peut annuler au Fonds consolidé d'Ajustement de Crédit les dépôts de crédit ainsi retirés, en tout ou en partie.

23.—Le Bureau, de temps en temps et au moins une fois par trimestre, fera rapport au Ministre sur les points suivants:

(a) dans quelle mesure et de quelle manière le crédit de la Province est utilisé;

(b) dans quelle mesure le crédit en usage est proportionné ou non à la production non restreinte et à la distribution équitable des biens et services requis par le peuple de la Province;

(c) dans quelle mesure le pouvoir total d'achat du peuple de la Province suffit ou non à acheter tous les biens et services à vendre;

(d) toute mesure devant être prise afin de balancer le pouvoir total d'achat du peuple de la Province et l'ensemble des prix des biens et services à vendre dans la Province, afin aussi de pourvoir à une équitable distribution de ces biens et services.

24.— (1) Chaque institution approuvée de crédit tiendra et effectuera les comptes de ses clients et préparera le transfert des dépôts de crédit d'un compte à un autre compte de la manière et par les moyens que le Bureau pourra de temps en temps indiquer. Le Bureau et ses agents dûment autorisés auront accès en tout temps aux livres, régistres et comptes de ces institutions de crédit. Chaque membre du Bureau ou ses agents autorisés ayant accès à ces documents seront tenus au secret par un serment qu'ils feront devant une personne autorisée à recevoir les serments dans la Province.

(2) Le Bureau pourra obliger chacune des institutions approuvées de crédit à maintenir en regard de tous ou de quelques-uns des dépôts de crédit de leurs clients, (autres que les dépôts qui ont une réserve de valeurs courante pour un montant égal), des Certificats de crédit de l'Alberta pour une valeur globale n'excédant pas la valeur globale de tels crédits de dépôts.

(3) Dans le cas de toute institution de crédit licenciée pour opérer dans les limites de la province, et ayant des succursales et opérant en dehors de la province, la proportion de ses réserves de valeurs courantes par rapport au total de ses dépôts dans la province sera la même que celle du total de ses réserves par rapport au total de ses dépôts pour tout le Canada.

(4) Le Bureau a le pouvoir de stipuler que toute balance due par une institution de crédit à une autre institution de crédit, par le fait de transfert de crédit entre leurs clients respectifs, sera réglée par le transfert de Certificat de Crédit de l'Alberta pour une valeur correspondante.

25—Avec l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil, le Bureau pourra passer les règlements non incompatibles avec la présente loi, chaque fois que le Bureau le jugera nécessaire pour remplir les provisions de la dite loi, et pour sa bonne application, et ces règlements devront être publiés dans "The Alberta Gazette", et sur publication ils auront la même force et les mêmes effets que s'ils avaient été mis en vigueur comme partie de la présente loi.

26— (1) Toute institution de crédit dans les limites de la province qui sera trouvée coupable d'avoir violé l'une des provisions de cette loi ou l'un des règlements adjoints sera, après conviction sommaire, passible d'une amende n'excédant pas mille dollars.

(2) Toute personne autre qu'une institution de crédit qui viole l'une des provisions de cette loi ou l'un des règlements adjoints sera, après conviction sommaire, passible d'une amende n'excédant pas mille dollars, ou d'un an d'emprisonnement ou des deux à la fois.

27—N'obstant les provisions de toute autre loi de la Législature, toutes les taxes, honoraires, dûs et autres paiements mentionnés ici peuvent être acquittés par le transfert de dépôts de crédit sous la forme et de la manière prescrite par le Bureau de temps à autre.

28—Cette loi entrera en vigueur le jour fixé à cette fin par proclamation du lieutenant-gouverneur en conseil, mais telle proclamation ne sera pas faite avant que la question de la validité de cette loi ait été soumise à la Cour Suprême de l'Alberta, en conformité avec les provisions de la "Loi des questions constitutionnelles", et qu'il ait été certifié, d'après ce recours, que la présente loi est valide et, si aucun appel n'est interjecté, que la limite de temps pour donner un avis d'un tel appel soit expirée.

Fédération Canadienne Française de la Colombie Britannique

CERCLE CANADIEN-FRANCAIS DE VANCOUVER

Le Cercle canadien-français de Vancouver a eu sa soirée sociale le 17 mars et l'assistance était comme toujours très nombreuse. Après s'être amusé au jeu de cartes et avoir participé au goûter servi par Mme V. Lévêque, le programme spécial en l'honneur de saint Patrice se déroula. Mlle Loraine Adair exécuta avec beaucoup d'entrain une version moderne de la gigue irlandaise avec au piano Pat Atherton, Mlle Célina Comeau chanta "L'Adieu au Soldat" qui fut dédié aux soldats qui quittent la côte après avoir été stationnés ici pendant plusieurs mois. Le petit Ray Mercier, enfant prodige, reçut les vifs applaudissements de la foule pour son chant, sa danse, et avec son père, Roland Mercier, il fit des tours de force étonnants pour un enfant de son âge. Au piano était son oncle Sylvio Mercier.

Parmi les visiteurs nous avons eu le plaisir de faire la connaissance de MM. Larose, J. Boucher, et A. Racine, de Montréal. M. Jos. Thivierge, RCNVR, de Gravelbourg, M. C. Veilleux, de Québec, M. et Mme F. Paquette, de Rosetown, Saskatchewan, M. R. Fortin, de Legal, Alberta, Mme A. Stack, M. et Mme Léo Lavoie, de Vancouver, et Emile Babiuk revenu d'outre-mer dernièrement.

M. Georges Bérubé, éditeur de "La Colombie", adressa quelques paroles à l'auditoire au sujet du nouveau journal français publié en Colombie. Cette publication a fait son début au commencement de l'année et mérite notre encouragement, et nous souhaitons beaucoup de succès à M. Bérubé dans cette entreprise. Sincères félicitations à ce courageux compatriote!

La prochaine soirée, le 7 avril à la salle des Forestiers, Broadway et Kingsway.

* * *

L'assemblée générale des membres du Cercle eut lieu le 25 mars et le déluge ce soir-là n'empêcha pas les gens de se rendre nombreux à l'appel du président, M. Allard. Il fallait d'abord procéder à l'élection d'un vice-président pour remplacer M. Jos. Grenier qui doit partir pour l'Est. M. Georges Bérubé, éditeur de "La Colombie", fut élu. Nous sommes heureux d'avoir cet énergique jeune homme pour nous aider dans notre oeuvre.

* * *

Le club dramatique est en marche depuis quelques semaines et sous l'habile direction de M. Paul Grenier nous espérons que sous peu nous aurons des programmes variés et intéressants à offrir.

* * *

Mme Marie Stodgell, Albertine Mitchell et MM. Lefebvre et Bérubé sont nommés sur le comité pour envoyer des colis de vêtements aux enfants de France. Ce comité, avec celui de la France libre, commencera la campagne pour la collection de vêtements le 15 au 30 avril.

* * *

Le concert "talent amateur" qui prendra place bientôt est sous la direction de Harry Beauregard, assisté de Paul Grenier, et Mmes J.-B. Tisseur et Marie Stodgell.

* * *

La rafle au profit du Cercle qui rapporta un beau succès résultat ainsi: le service en cristal fut gagné par A. Adam, l'épinglette d'ornement par T.-P. Fraser, le coussin peint à l'huile par Jos. Côté, les ondulations permanentes par Marie Boutin, la nappe de table par T.-P. Fraser, la boite de surprise par A. Lemire, et la boîte de papeterie par Mme V. Roach.

Sincères remerciements à ceux qui ont contribué soit en donnant les articles ou en vendant des billets pour la loterie.

* * *

Nous avons été peinés d'apprendre le décès de Mme E.-B. de la Giroday. Nous donnerons les détails des funérailles dans le prochain communiqué. A la famille affligée nous offrons nos condoléances les plus sincères.

CERCLE CANADIEN-FRANCAIS DE MAILLARDVILLE

Dimanche 7 avril la jeune fanfare canadienne-française de Maillardville va se faire entendre pour la première fois. Nous invitons tous les gens de Maillardville et environ à venir encourager nos musiciens par une nombreuse assistance. Le concert sera suivi d'une pièce comique et de chants.

Dans le but d'augmenter le groupe nous invitons les jeunes gens désireux d'apprendre la musique à se faire inscrire.

* * *

Ordre des Forestiers Catholiques

L'assemblée régulière aura lieu le 2e mardi du mois d'avril, le 9, à 7h.30 du soir à la salle paroissiale.

Dimanche le 14 avril assemblée spéciale à 2h. de l'après-midi où nous aurons l'initiation de quatre nouveaux membres. Nous prions tous les frères Forestiers d'être présents à ces deux assemblées.

* * *

Encore de nouveaux achats et ventes de propriétés (c'est contagieux). M. Méolé de Sappertoon a acheté les deux maisons de M. Bill Higgins. M. Joseph Charpentier a vendu sa maison et va demeurer près de son fils Barthélemy. M. Brunel a acheté un lot sur le Blue Mountain Road; il est question de continuer le Lougheed Highway commencé avant la guerre.

* * *

Mme Yvonne Hachey en visite chez ses parents M. et Mme Joseph Hachey.

* * *

Nos soldats sont presque tous de retour dans leur famille dernièrement arrivés Louis Girardi, Louis Schwab, Lionel Sauvé; Dieu merci notre paroisse n'a pas été trop éprouvée; quelques blessés, mais pas de pertes de vie quoique il n'y a eu guère de famille qui n'en ai pas de parti, jusqu'à six dans la même maison. Maillardville a bien fait sa part.

La presse catholique en Hollande

Washington. — Depuis la libération, la presse catholique des Pays-Bas a réalisé des progrès considérables et envisage même des succès encore plus grands, en dépit des difficultés extrêmes qu'elle a à surmonter. C'est ce qu'a déclaré M. H.-G. Hermens, chroniqueur parlementaire du "Maasbode", quotidien catholique de Rotterdam, au cours d'une entrevue accordée récemment aux représentants néerlandais de la N.C.W.C.

Bel anniversaire et fête de famille

A l'occasion de la visite de M. l'abbé Normandeau, d'Edmonton, chez sa soeur Mme Donat Bougie de Twigg Island, une fête fut improvisée à l'insu du héros de la fête. On voulait célébrer le 72ème anniversaire de naissance du doyen des prêtres séculiers de l'Alberta, et à cette fin on réussit si bien que sauf le jubilaire, tous les invités savaient à quoi s'en tenir, à partir du R.P. Bujold, des Pères du Saint-Sacrement de cette ville, jusqu'aux plus petits des neveux, nièces et arrières. . .cousins, etc. De tous côtés s'amenaient les fils et la fille de M. Bougie, M. et Mme Henri Daignault, cousins, M. et Mme G. Lamoureux, de Seattle, M. Lucien Boudreau, ancien député du comté de St-Albert, en Alberta, vieil ami de la famille et retiré à Vancouver depuis deux ans.

La veillée se passa dans la plus stricte intimité, chacun rappelant les souvenirs d'un passé glorieux, éloigné, mais toujours vivant dans le coeur des pionniers, souvenirs qu'il fait bon de rappeler aux jeunes générations chargées de maintenir les traditions familiales établies au prix de tant de sacrifices.

Un somptueux réveillon venait couronner le tout. Le gâteau était artistiquement décoré et le célébrant d'occasion ne manqua pas son coup et éteignit d'une seule haleine les chandelles flambantes, chose facile pour un vétéran de l'autel qui pendant 46 ans sut allumer et maintenir vivace la flamme du patriotisme dans la province de l'Alberta, et aussi éteindre maints préjugés contre certaines parties de l'Ouest.

Quelques mots du président ex-officio remerciant les organisateurs de cette fête impromptue et souhaitant à tous santé, bonheur, prospérité et longévité pour pouvoir accomplir leur tâche et mission sur cette terre afin de mériter la récompense due aux bons et fideles serviteurs de Dieu et de la patrie.

La parole passa ensuite à l'ancien député de Saint-Albert, M. Boudreau, qui sut trouver des expressions élogieuses à l'adresse du jubilaire, des remerciements appropriés pour l'invitation délicates à cette réunion qui représente si bien l'idéal de la conservation des traditions de coopération, de bonne entente et de la solidarité familiale qu'il s'agit de maintenir et de développer surtout en ces endroits de culture mixte, de mentalité différente.

Puis M. Bougie dût expliquer comment lui et sa dame s'y prirent pour jouer si adroitement ce tour de force en présence même du jubilaire. . . et chacun à son tour et à sa manière exprima avec ses félicitations et meilleurs souhaits, le plaisir de revenir à de nombreux et semblables anniversaires.

Au coup de minuit, l'orchestre entonna les premières notes de l'hymne national "O Canada" qui marqua la finale de cette belle soirée.

Communiqué.

Ouvert à la navigation

Montréal. — On rapporte que le fleuve St-Laurent est navigable depuis le port de Montréal jusqu'au golfe.

L'Immaculée-Conception

La retraite paroissiale commencera dimanche prochain, le 7 avril, pour se terminer le dimanche 14 avril. Elle sera prêchée par le Révérend Père Jubinville, o.m.i.

* * *

Monsieur Arthur Brunelle, de La Flèche, Saskatchewan, était en visite chez son frère M. Léo Brunelle la semaine dernière. M. Brunelle se dit enchanté de son passage à Edmonton.

* * *

Baptême: Denis-Ephrem-Joseph Doucet, enfant de M. Armand Doucet et Ella Paradis, né le 10 mars recevait le baptême dimanche le 31 mars.

Parrain et marraine: M. et Mme H. Paradis.

Club La Salle

Lors de la dernière réunion du Club les membres avaient comme invités leurs parents. Plus de cent cinquante personnes étaient présentes. M. Paul Pilon, le président du Club, souhaita la bienvenue aux parents et présida le programme de la soirée. Des rapports sur les diverses activités du Club furent donnés par Mlle Eveline Roberge et MM. Joseph Villeneuve, Marcel Blackburn, Levis Brodeur.

Un joli programme musical fut présenté par Mlles Marcelle Lorieau, Yolande Boisvert, Adrienne, Jeannette, Cécile, Gérarda Blackburn et MM. Lucien Lorieau et Levis Brodeur.

Le programm musical fut suivi de jeux divers où les parents montrèrent et leur habileté et leur agilité.

La soirée se termina par un goûter servi par les membres de l'Exécutif.

La prochaine réunion du Club aura lieu dimanche soir le 7 avril dans la salle paroissiale. Cette réunion sera sous la direction de MM. Jean Turgeon, Maurice Demers, Warren Rosenthal et Mlles Murial Ryan, Bernadette Deschênes et Solanges Roberge.

Collège St-Antoine

Mardi nous avons eu notre grand'messe, ainsi que nos dévotions du soir en honneur du grand saint Antoine. Le R.P. Canisius nous intéressa vivement par son sermon.

Mercredi soir les élèves assistèrent à un concours de boxe au gymnase de la Eastwood High School. John Rolston, un de nos élèves prit part au concours.

Jeudi, grand congé en l'honneur de la fête de notre Vice-provincial, le R.P. Jean de Capistran, o.f.m. Le soir les élèves eurent le privilège d'assister à une partie de gouret à l'arène.

Samedi après-midi, sortie en ville. A 8 heures p.m. les élèves présentèrent une séance récréative au R.P. Alphonse, à l'occasion de sa fête de naissance. La séance se termina par quelques paroles du R.P. Alphonse. Il compara les élèves à des blocs de marbre que l'éducation doit changer en statues artistiques et expressives.

CALGARY

Le Rév. Capitaine C. St-Arnault, s.j., qui avait été stationné à Calgary depuis quelques mois nous a quittés pour retourner dans l'Est, à Montréal. Il nous avait rendu plusieurs visites et prêché nombre de sermons durant son séjour à Calgary. A sa dernière visite à la paroisse dimanche le 17 mars il chanta la grand'messe et donna le sermon. Il nous dit au revoir nous promettant qu'il pensera souvent à nous, ses frères de Calgary, et en retour il désire nos prières. Je suis convaincu que les amis de Sainte-Famile se souviendront longtemps de lui.

D'autres amis de la Sainte-Famille nous ont quittés durant le mois de mars. Le capitaine Tessier, docteur de l'armée, est retourné à Montréal. Et tout récemment le jeune couple M. et Mme R. Leclerc. M. et Mme Leclerc sont allés établir domicile à Winnipeg. Au revoir nos amis et meilleurs voeux vous accompagnent toujours.

* * *

Le docteur capitaine Meunier, marié le 30 mars à Montréal, nous reviendra bientôt accompagné de Mme Meunier. Le docteur est stationné à Currie depuis quelques mois. Bienvenue au capitaine et Madame et acceptez nos meilleurs voeux de bonheur.

* * *

M. C.-P. Schmidt employé civil en charge du département des Affaires indiennes pour l'Alberta a pris sa retraite. Il fut au service du gouvernement fédéral pour de nombreuses années.

* * *

Mme M. Lampron qui a subi une grave opération à l'hôpital Sainte-Croix le 13 mars est retournée à domicile et son état de santé s'améliore peu à peu.

* * *

Mme Georges Lalonde est aussi rentrée à domicile après un stage à l'hôpital Sainte-Croix.

* * *

M. U. Couture qui fut retenu à domicile depuis plusieurs mois va de mieux en mieux.

* * *

A l'hôpital militaire Belcher, il y a les soldats Paul Pelletier, Albert Jullien et Gélinas, ce dernier de Coleman, Alberta.

* * *

M. Eddy-J. Leblanc qui travaille depuis quelques mois à Banff était en fin de semaine à Calgary, dans sa famille.

* * *

En visite chez docteur et Mme Beauchemin, Mme Beauchamp (Thérèse Beauchamp), d'Edmonton.

* * *

Le docteur Beauchemin fut retenu à domicile quelques jours pour cause de rhume.

* * *

A la soirée donnée par les Dames de la Sainte-Famille le 23 mars Mme A. Despins gagna le premier prix du bridge, Mme U. Dandurand le 1er prix du 500 et M. P. Dubuis celui du whist. Le tirage du tambourin fut gagné par Mme G. Simonin.

* * *

Mme U. Couture a le plaisir d'avoir la visite de son frère qui demeurait à Montréal.

* * *

La coopérative de "bibites" va de l'avant. M. le curé, actionnaire de deux parts, fut nommé membre honoraire. Autres nouveaux membres: MM. L. Auclair et J. Baril et Mme Ricard qui a bien voulu s'intéresser aux affaires de son mari. Après tout l'union fait la force. Aussi de vous faire remarquer que M. R. Trudel est des plus fiers de son titre de fondateur de la "coop" et pour donner plus de dignité à son titre il s'est procuré une canne.

* * *

Dimanche prochain il y aura à la salle paroissiale une partie de cartes donnée par les Dames de la Sainte-Famille et les prix seront des chocolats de Pâques. Il y aura aussi rafle. Les organisateurs vous préparent une place venez-y.

* * *

Mme Martin, soeur de défunt Louis Weiss est en visite chez Mme Weiss. Durant son séjour ici Mme Martin a eu un fâcheux accident. Elle s'est fracturé un bras.

* * *

Nous espérons avoir des licences de radio bilingues dimanche prochain. Donnez votre nom à M. Lampron après la messe.

Crédits pour les vétérans

Ottawa. — Le montant de $621,518,932 à voter pour le ministère des Affaires des anciens combattants, y compris les allocations de service militaire et les crédits à affecter au rétablissement civil des vétérans, est prévu aux crédits principaux pour le nouvel exercice financier. Pour l'exercice précédent, ce montant était de $394,473,039.

Le rapport du ministre souligne que l'augmentation enregistrée à ce chapitre découle de la démobilisation et de reconversion.

BEAUMONT

Dimanche la collecte fut faite pour aider les pays affamés d'Europe; elle fut très bonne; chacun fit son possible; tous comprennent très bien que si ici l'on se prive d'un peu de sucre et beurre que là-bas c'est de tout qu'il faut se priver.

* * *

La partie de cartes qui devait avoir lieu fut remise à dimanche prochain; elle est sous le patronage des conseillers.

* * *

De ce temps-ci l'on pratique une messe de Pâques. D'abord et aussi une belle pièce canadienne qui sera jouée avant les semences. C'est une pièce en trois actes; il y aura aussi comme entr'acte chants et déclamations. Tous s'appliquent à bien savoir leur rôle.

* * *

Le 31 mars les garçons de M. David Magnan se réunissaient chez M. Adélard Magnan pour célébrer les 85 ans de M. David Magnan. Ce fut une belle fête de famille, partie de cartes très animée. M. Magnan malgré ces 85 ans vient à la messe tous les matins à 7 heures et vient deux et même 3 fois au village le même jour; cela fait un bon exercice que beaucoup de bien plus jeunes ne pourraient faire.

* * *

Les cercles d'étude continuent et tous sont bien intéressés.

* * *

On est à faire un ménage dans le presbytère repeinturé; c'est M. Maurice Leblanc qui fait l'ouvrage.

* * *

Revenue de l'Est M. Georges Villeneuve après absence d'une couple de mois; il se dit bien content de son voyage, content aussi de se retrouver chez eux où l'on commence à se préparer pour les semences.

* * *

M. Joseph Leblanc a maintenant installé une machine à étamper avec la machine à classifier; cela fait qu'à deux ou trois ils font l'ouvrage de plusieurs personnes.

* * *

Il paraitrait qu'il va se faire plusieurs transactions ce printemps.

Assassinats politiques en Espagne

Madrid. — Le maire, un conseiller et le chef de la phalange espagnole du village de Santos, province de Salamanque, ont été enlevés et assassinés dans une récent coup de main des républicains.

ST-JOACHIM

Il fera plaisir aux nombreux amis du capitaine Louis Roy, fils de Mme Léger Roy, d'apprendre qu'il a été promu chef de la liaison canadienne, à Paris.

* * *

MM. les docteurs L.-P. Mousseau et Chs Lefebvre sont de retour d'un voyage à Banff.

* * *

M. et Mme Chs Minot sont partis pour un séjour de quelques mois dans notre belle province de Québec. Nous leur souhaitons un bon voyage.

* * *

Mme P.-J. Barbeau passe la semaine à Lamoureux, chez sa fille Mme Ephrem Langlois. Mlle Lorraine l'accompagne.

* * *

M. et Mme Stanislas Pitre, de Saint-Paul, étaient en visite chez leurs enfants Mmes M. St-Pierre et Roland Morin.

* * *

Le 26 mars, les enfants de l'école Grandin donnaient une jolie séance récréative afin d'aider à lancer la campagne qui se fait pour les vocations. Le programme fut joliment bien exécuté. 1.—Présentation, par Madeleine Croteau, grade VIII; 2.—Une famille chrétienne, par Louis Breton, gr. IX; 3.—Incident d'enfance du martyr, le Père Just de Bretenières, par Paul et Guy Poirier, grades I et II; 4.—La vocation religieuse (1) Religieuse cloîtrée, par Jeanne Racette, grade VII, (2) Religieuse éducatrice (scène d'enfance de Mgr Verjus, m.s.c., par Olivine Tessier, gr. VII, et André Picard, gr. IV, (3) Religieuse missionnaire, par Jocelyne Picard, grade VII et les Petites chinoises, grade IV; 5.—Mère St-Joseph, par L. Fontaine, gr. IX; 6.—Récitations, gr. IV et V; 7.—Religieux cloitré, par B. Poudrier, gr. VII; 8.—La lettre de René Goupil, gr. V; 9.—(1) Le Prêtre, par Clément Nault, gr. VII, Poésie, par Jeanne Thivierge, gr. VIII, Fillettes, gr. III, (2) Mgr Grandin, par Michel Morin, gr. VII; 10.—Prière pour les vocations, Croisés du gr. VI; 11.—La parole est à notre bon Père Curé.

Victor Ladéroute à Toronto

Toronto. — Le ténor du Metropolitan, Joseph-Victor Ladéroute, de Sault Ste-Marie, a chanté le Panis Angelicus de César Franck avec la chorale de la cathédrale St-Michael, à l'occasion de la grand'messe pontificale célébrée par S. Em. le cardinal James McGuigan.

M. Ladéroute avait chanté déjà dans la maîtrise d'enfants de la cathédrale, alors qu'il étudiait à l'Ecole cathédrale de Musique du docteur J.-E. Ronan.

M. Claxton aux Etats-Unis

Des Moines, Iowa. — L'hon. Brooke Claxton, ministre canadien de la Santé nationale et du Bien-Etre, a déclaré ici que la coopération britannique et américaine avec la Russie est essentielle à la paix et à la prospérité mondiales. Il a dit que le Canada n'est pas moins intéressé que les Américains à la coopération des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne avec la Russie et toutes les autres nations.

Un grand projet

New-York. — Le comité du personnel militaire des Nations-Unies a nommé des sous-comités pour élaborer les plans d'une force armée internationale.

L'établissement des Jeunes

Dix-neuvième leçon: Le rôle de l'école

Par C.-E. Couture, surintendant du Service français de la Colonisation aux Chemins de fer nationaux

Par la force des circonstances, les parents doivent confier à d'autres organismes sociaux une part de leurs responsabilités et de leur autorité par rapport à l'instruction et à l'éducation de leurs enfants. Au premier rang de ces organismes sociaux se trouve l'école. **L'école est donc le foyer prolongé**; elle doit seconder les parents dans la formation spirituelle, intellectuelle, sociale et économique de leurs enfants. Souvent elle viendra combler les lacunes, les imperfections ou les déficiences du foyer. Bien entendu, tout l'enseignement scolaire doit reposer sur des bases spirituelles.

Pour remplir pleinement son rôle, l'école ne doit pas seulement doter l'enfant d'une formation générale; il lui faut s'adapter au milieu, à la classe sociale à laquelle les enfants appartiennent, AFIN DE PREPARER CEUX-CI A L'EXERCICE D'UN ROLE ACTIF DANS LEUR FAMILLE, DANS LEUR PAROISSE, DANS LEUR REGION. Et vu que ce sont surtout des garçons et des filles d'habitants qui la fréquentent, l'école rurale s'emploiera à développer en eux les caractères qui distinguent l'habitant ou le cultivateur des autres classes sociales. Mentionnons parmi ces caractères:

a l'amour de la nature;
b) la confiance en l'avenir;
c) la patience dans le travail.

Auxiliaires du plan divin

Les habitants sont les plus intimes collaborateurs de la Providence dans l'agrandissement du genre humain et, pour que la gent écolière d'aujourd'hui soit prête à mériter ce titre demain, elle doit en saisir tout le sens, toute la portée. La formation de collaborateurs intimes de la Providence ne peut pas, ne doit pas, par conséquent, être confiée à des personnes inexpérimentées, trop peu familières avec les données fondamentales du problème de la création d'une âme rurale, d'une élite rurale.

Le garçon et la fille sur les bancs de l'école sont les continuateurs de l'oeuvre de leurs parents, oeuvre féconde, associée à la multiplication de foyers de vie chrétienne. A la classe rurale revient l'honneur et le devoir d'agrandir le genre humain, l'obligation d'assurer la stabilité et la paix dans la nation.

L'école prépare la générosité de demain. Or, que nous faudra-t-il demain? Il nous faudra:

A—1) Des hommes;
2) Des époux;
3) Des pères.

1) **Des hommes**

ETRE HOMME VEUT D'ABORD DIRE ETRE MAITRE DE SOI-MEME, ACCORDER PRESEANCE AU SPIRITUEL SUR LE TEMPOREL, ce qui permettra de travailler au bien commun. Etre homme veut aussi dire se tirer d'affaire, se débrouiller, maîtriser la nature, pouvoir en tirer toute sa vie au besoin. L'on est parfois porté à l'oublier, mais bon nombre de nos aïeux ne se trouvaient jamais mal pris en face de la nature. Aventuriers, coureurs des bois, ils ne s'inquétaient jamais des premières nécessités de la vie.

2) **Des époux**

La vie conjugale implique l'acceptation de lourdes responsabilités. Le mariage a pour premier but de transmettre la vie, d'agrandir le genre humain. Le chef du foyer doit respecter son épouse, partager avec elle les tâches de la vie du ménage; il lui doit fidélité et soutien. L'harmonie et la paix indispensables dans un foyer chrétien, il appartient au chef de famille d'abord et à son épouse ensuite de les faire régner. En tout premier lieu, — et c'est là la pierre d'assise du bonheur dans nos foyers ruraux, — l'époux et l'épouse doivent se respecter eux-mêmes et respecter aussi les lois de la nature.

3) **Des pères**

Le mot père appelle l'idée d'autorité et de bonté. Le père gouverne le foyer; il mérite de ce chef le respect de son épouse et de ses enfants. En plus de gagner la vie de sa famille, et étant donné qu'il doit travailler sans cesse pour l'avenir, il s'emploiera à initier ses enfants aux tâches qui les attendent. C'est à lui qu'il appartient d'abord d'administrer le bien qu'il a lui-même mis en valeur ou qui lui a été transmis. Ce bien, il le transmettra à son tour, le temps venu.

L'école prépare la génération de demain. Or, que nous faudra-t-il demain? Il nous faudra:

B—1) Des femmes;
2) Des épouses;
3) Des mères.

1) **Des femmes**

PIETE, SENSIBILITE, DELICATESSE, COURAGE SONT QUELQUES-UNES DES QUALITES ESSENTIELLES DE LA FEMME CHRETIENNE. Ces qualités, on les retrouve toujours présentes chez les femmes qui ont marqué notre histoire.

2) **Des épouses**

Fidélité, sens du devoir, respect de la dignité humaine sont quelques-uns des caractères essentiels de l'épouse chrétienne.

3) **Des mères**

La mère de famille, en plus de donner la vie à ses enfants, de garder le foyer, de doter la maison d'une atmosphère, doit exercer son rôle de ménagère. LA MERE FAIT OU DEFAIT LES FOYERS. De son habileté et son sens de l'administration dépend la bonne conduite de la ferme. Sans son appui, le cultivateur ne pourra jamais mener à bien son entreprise. C'est une tâche à deux et la plus importante partie de cette tâche est du ressort de la ménagère. Il faut qu'elle soit habile de ses mains pour répondre aux besoins de toute la maison. Il faut qu'elle ait de l'ordre pour faire régner l'économie; il faut qu'elle ait du goût pour égayer son foyer. C'est elle qui retiendra les enfants à la maison ou les en chassera; c'est elle surtout qui resserra les liens de la famille, qui en fera une réelle unité sociale.

Ainsi peut se résumer, par rapport à la formation des enfants à leur vie réelle, le premier rôle de l'école rurale envisagée comme prolongement du foyer.

Formation professionnelle et sociale

Les garçons sur les bans de l'école sont pour la plupart des cultivateurs en herbe; les filles, des fermières. Or, le cultivateur et la fermière doivent de plus en plus prendre une part active dans les organisations sociales et économiques. Pour cette raison l'école rurale doit aujourd'hui accorder une part de plus en plus importante à l'étude des problèmes agricoles. La profession agricole, comme toutes les autres d'ailleurs, a des intérêts à protéger, si elle veut assurer aux familles de cultivateurs un degré d'indépendance et de liberté indispensable au perfectionnement humain. Ainsi, l'école doit aujourd'hui initier les enfants à la coopération; elle doit leur faire voir la nécessité de la vertu de l'épargne. **Or, il n'est pas de meilleur moyen d'amener les enfants à la pratique de cette vertu que de les habituer à fair partie d'une Caisse populaire,** de les familiariser avec les divers rouages des organismes coopératifs.

L'école, soucieuse de l'établissement des enfants dans la région, doit faire en sorte d'orienter de très bonne heure et vers des occupations précises les élèves qu'elle a mission de former. Pour ce faire, **elle doit familiariser les enfants avec les perspectives que leur offre leur région en vue de leur établissement.** Qu'il s'agisse d'établissement sur la terre ou de métiers ruraux, l'école est toute désignée pour faire connaître aux adultes de demain les occupations pour lesquelles ils doivent dès maintenant se préparer.

C'est aussi à l'école que l'enfant doit s'initier aux arts et métiers domestiques. Le cultivateur et la fermière ne seront réellement à la hauteur de la tâche que s'ils ont appris, dans leur jeune âge, à mettre leur talent et leur habileté en oeuvre pour faire ou transformer à la maison des articles de nécessité courante.

Haute valeur de la vie rurale

Par dessus tout, l'école doit contribuer à créer une atmosphère essentiellement rurale; elle ne doit en aucun temps distraire les élèves de leur milieu, encourir le risque de les en détacher. Le nécessaire pour l'école rurale est de développer les facultés des enfants dans le sens de leur vocation terrienne, de leur donner l'amour de la profession agricole et des tâches qui l'accompagnent, le sens réel des valeurs, le respect de la vie sous toutes ses formes. **L'écolier doit savoir aussitôt que possible dans sa vie, surtout s'il est appelé à rester sur la terre, les raisons supérieures qu'il a d'y rester.**

Les Canadiens français, en ce pays, continueront de répandre leur influence bienfaisante, d'étendre la civilisation chrétienne en autant qu'ils resteront attachés à la terre. Pour cela, il faut que l'école concoure à endiguer la vague de matérialisme qui déferle sur notre pays et qui menace de porter atteinte aux vertus qui ont assuré jusqu'ici l'épanouissement normal de nos familles.

L'école rurale doit tendre en tout premier lieu à s'acquitter de l'essentiel: former des hommes et des femmes capables de marcher sur les traces de leurs parents et de continuer leur oeuvre.

Questionnaire

1—Qu'est-ce que l'école?
2—Pourquoi l'école doit-elle donner plus qu'une formation générale?
3—Que signifie être homme?
4—Quelles sont les qualités essentielles de la femme chrétienne?
5—Qu'est-ce qui fait ou défait les foyers?
6—Quel est le meilleur moyen d'amener les enfants à la pratique de l'épargne?
7—Que doit faire l'école pour orienter les enfants vers des occupations précises?
8—Que doit savoir l'écolier qui est appelé à rester sur la terre?

L'impôt sur le revenu

L'INFORMATION. — Le prochain exposé budgétaire de l'hon. Ilsley réserve, tout probablement, d'agréables surprises aux contribuables canadiens qui ne sont pas trop exigeants. La plupart de ceux qui ont pris la peine de lire entre les lignes du discours du Trône et de chercher la définition des nombreux sous-entendus dont il était rempli, ont, en effet, exprimé l'opinion que ces derniers laissaient entendre un allègement prochain de l'impôt sur le revenu. L'événement pourrait fort bien justifier ces prévisions car la restauration ne nécessite évidemment pas des frais aussi onéreux que ceux de la guerre.

Les optimistes, et ils sont nombreux, semblent avoir totalement oublié que le paiement des intérêts sur notre dette de guerre — qui s'élève maintenant par $15 milliards — et la réalisation d'un vaste programme de sécurité sociale nécessiteront, pendant plusieurs années encore, des déboursés considérables et, par ricochet, des impôts relativement élevés.

Quel que soit l'adoucissement prévu au chapitre de l'impôt, dans le prochain exposé budgétaire, il est certain qu'il sera bien vu de la population si l'on a su en faire une répartition juste et équitable, si l'on a su, en d'autres termes, en faire bénéficier ceux qui en ont le plus besoin, en l'occurrence, les petits salariés.

Aux Directeurs de Caisses Populaires et coopératives françaises

Il ne reste plus que trois semaines avant le Congrès des coopérateurs français qui doit se tenir à **Edmonton, le 25 avril.** Le Comité chargé de son organisation a fait parvenir à tous les groupements les explications détaillées sur les problèmes qui seront discutés à cette occasion.

Ne manquez pas **d'étudier cette question** dès maintenant, afin de pouvoir prendre une part active au Congrès et faire connaître l'opinion de vos directeurs.

On voudra bien aussi remplir aussitôt que possible le **questionnaire** qui a été adressé à chaque groupe et le retourner immédiatement au comité d'organisation, à Edmonton.

Tous nos groupements coopératifs doivent se faire un devoir d'envoyer au moins un **délégué officiel** au congrès, avec mandat de parler et de voter au nom de ceux qu'il représentera.

Comité de la coopération,
Société d'Enseignement post-scolaire,
Section française de l'Alberta.

Les "coffres froids" destinés à révolutionner l'alimentation

Un système supérieur à la mise en conserve et à la congélation ordinaire. — Aux Etats-Unis.

Dans une conférence prononcée devant la corporation des Agronomes de Québec, M. J.-B. Lanctôt a donné des détails sur une nouvelle méthode de conservation des aliments. M. Lanctôt, surintendant du service agricole des chemins de fer nationaux, avait pris pour sujet de sa conférence **"les coffrets froids et l'alimentation".** Il a exposé ce que sont les coffrets froids et le rôle qu'ils joueront à l'avenir dans l'alimentation.

Nous croyons être utiles à nos lecteurs en reproduisant ici le texte de cette conférence très instructive.

Les coffrets froids

L'on nomme ainsi des coffres métalliques rangés dans une chambre d'un établissement frigorifique et devant servir à l'entreposage de produits alimentaires. Ces coffres sont de diverses dimensions, de capacités variant de 6' cubes à 12', 16' cubes environ, et même davantage. Les uns s'ouvrent par un tiroir, les autres par une porte.

Ces coffres sont loués, chacun servant à l'usage d'une famille. Les prix de location varient de $10 à $18 par année selon la capacité du coffre et son genre. Un bail en due forme est ordinairement signé par le locataire d'un coffre froid; ce document comporte certaines conditions à remplir ainsi que des resposabilités bien précises à assumer de part et d'autre.

(Avec ma famille. cinq années durant, à St-Paul, Minnesota, j'ai bénéficié d'un coffre de 9' cubes qui me coûtait $12 par année et qui pouvait contenir environ 250 livres de viande).

Toute personne est ce qu'elle mange; sa santé dépend de son alimentation. Les membres de toute famille doivent donc s'alimenter d'une nourriture améliorée qui, soumise aux procédés les plus perfectionnés de la conservation, retient le plus possible de ses principes nutritifs et prévient ainsi les maladies causées ou favorisées par la sous-alimentation.

Chaque personne adulte a besoin d'environ une tonne de produits alimentaires par année. Une famille de cinq a besoin de 8,000 à 8,500 livres de nourriture dans un an. Ces produits alimentaires sont périssables dans une proportion d'environ les deux tiers, et même jusqu'aux trois-quarts. Ils demandent donc d'être conservés selon la méthode qui se prête le mieux à la nature de chacun.

Ces méthodes de conservation des aliments se résument à deux principales: la stérilisation (par la chaleur) et la congélation (par le froid). La stérilisation conserve les aliments en détruisant les organismes vivants qui travaillent à leur décomposition; la congélation les conserve en paralysant l'action de ces organismes. Il se trouve plusieurs variations de ces deux méthodes. . . mais, passons!

La congélation

Depuis que l'homme met en oeuvre son imagination et son esprit inventif pour résoudre le problème vital de la conservation de ses aliments, la congélation rapide (le "sharp-freezing", le **saisissement**) — la plus récente de ses découvertes — s'avère la méthode la plus efficace et la plus prometteuse de succès dans le cas de produits alimentaires. Cette méthode conserve presque inaltérées les qualités nutritives des aliments; elle permet des économies substantielles, s'avère d'une efficacité insurpassée.

Au début du 19ème siècle, la découverte de la boîte aux conserves amena, à maints points de vue, des changements radicaux dans les us et coutumes alimentaires des humains. Il y a quelques années seulement, lorsque M. Clarence Birdseye (qui fut conférencier à Montréal au cours du mois dernier) découvrit que la congélation rapide (le "sharp-freezing", le saisissement) réagissait physiquement, de toute autre façon que la congélation lente, il déclencha dans le domaine de l'alimentation une "révolution" qui promet de transformer complètement notre mauvaise habitude de vivre à même la boîte de conserves. Nous pourrons donc dorénavant développer davantage la bonne habitude de vivre à même les produits de nos jardins et de nos fermes, grâce au procédé moderne du saisissement.

C'est donc sur le procédé de la congélation rapide, sur le saisissement des aliments que repose l'organisation des établissements à coffres froids.

Perspectives du commerce

N'étant pas chimiste, ni physicien, ni même spécialiste en réfrigération, je n'entreprendrai pas de vous expliquer dans le détail les réactions chimiques et physiques des aliments soumis à la congélation rapide, d'une part, et à la congélation lente, d'autre part. Je me permettrai simplement de vous ouvrir un nouveau champ d'action et vous laisser entrevoir les vastes possibilités de la congélation dans le perfectionnement de l'alimentation. Je démontrerai en même temps que la congélation rapide ouvre d'intéressantes perspectives au commerce.

La congélation lente, "faire geler les aliments", occasionne la formation de "gros" glaçons — si minimes soient-ils — à l'intérieur de tout produit. Chimiquement, ces glaçons se composent d'eau presque pure, tout autre composé chimique se trouvant écarté ou déposé, pour ainsi dire, dans les vides créés par le déplacement de l'eau pure qui forme les glaçons. Ce procédé de séparation n'est pas réversible dans la plupart des cas: c'est dire qu'avec le dégelage, l'eau ne réintègre pas les autres composés tels les protéines, les vitamines, etc., pour reconstituer le produit dans son état naturel. Il en résulte donc une perte considérable dans la qualité nutritive de l'aliment et certainement dans sa fraîcheur, dans son apparence. Aussi la "grosseur" des glaçons d'eau pure semble diminuer avec la rapidité de la congélation. L'on tente même présentement d'accélérer le saisissement des viandes, des fruits et des légumes au moyen d'ondes "supersoniques" très courtes émises au moyen de lampes radiophoniques à très hautes fréquences. Ainsi l'on obtiendrait le saisissement très rapide des aliments sans les exposes à la "brûlure" du froid.

Donc, dorénavant, lorsque l'on parlera de congélation, nous entendrons le saisissement des aliments et non pas leur simple refroidissement, ce dernier étant un procédé tout autre qu'il ne faudrait pas confondre avec le premier.

L'établissement à coffres froids

Un établissement à coffres froids n'est donc pas un entrepôt frigorifique ordinaire où des produits alimentaires sont conservés par le froid.

Un tel établissement comporte au moins trois chambres frigorifiques maintenues à des degrés de température diférentes:

1.—une chambre à **maturation** ou à "faisandage" (aging) maintenue à une température d'environ 35 degrés F.

2.—une chambre à **saisissement** maintenue à un degré de température d'environ 10 degrés F. sous zéro.

3.—une **chambre avec coffres froids** maintenue à un degré de température d'environ 10 degrés F.

Ces trois chambres sont essentielles au bon fonctionnement d'un établissement à coffres froids. Une chambre à refroidissement facilite grandement le maintien de la qualité des viandes. Il importe aussi de pourvoir les chambres et les espaces nécessaires à l'entreprise, selon les services à rendre.

Les premiers établissements du genre apparurent il y a une trentaine d'années, dans les Etats américains de la côte du Pacifique. De 250 en 1936, ils sont pasés au nombre imposant d'environ 6,000 en 1945. Ils sont maintenant répandus un peu partout, dans les campagnes surtout. (75 p.c.) S'il fallait en croire un haut fonctionnaire du Service alimentaire du Département de l'Agriculture des Etats-Unis, qui s'adressait récemment aux membres de l'Association américaine des Etablissements à Coffres froids, le nombre de ces établissements atteindrait dans ce pays le chiffre formidable de 15,000 en 1950.

L'on me rapporte qu'environ 80 établissements du genre se trouvent actuellement dans la province d'Ontario et qu'en tout et partout le Canada en aurait environ 150.

Pour ma part, je n'en connais que trois qui fonctionnent dans la province de Québec et six qui seraient en voie d'organisation.

(Suite et fin la semaine prochaine)

Concurrence sur le marché du boeuf

Le Canada a démontré pendant la guerre qu'il peut expédier outre-mer de grandes quantités de boeuf congelé en quartiers ou désossé. congelé, mais cette façon d'expédier le surplus de viande de boeuf revient beaucoup plus cher que l'expédition des animaux sur pied, parce qu'il y a les frais de préparation, de conservation et d'expédition.

Dans l'état actuel de son organisation, l'industrie du boeuf au Canada n'est pas en mesure de soutenir la concurrence de plusieurs des pays de l'hémisphère du sud, et si elle ne peut s'organiser pour affronter la concurrence sur les marchés mondiaux, il faudra que notre population bovine, qui avait atteint un chiffre sans précédent pendant la guerre, soit grandement réduite. Il est possible cependant que l'on puisse maintenir un marché avantageux outre-mer pour des quantités relativement limitées de boeuf canadien de qualité supérieure.

Toutefois, ce débouché, ne permettra pas de résoudre les deux problèmes les plus importants du commerce du boeuf, c'est-à-dire la vente des boeufs d'engraissement en automne, et la vente au printemps des boeufs qui ont été engraissés en hiver. Les producteurs ont actuellement un marché garanti pour tout leur surplus de viande jusqu'à la fin de 1946; ceci leur permettra de réduire graduellement leurs stocks sans avoir à souffrir de l'effondrement des prix qui se produit ordinairement lorsque le cycle de production atteint son point le plus élevé.

Un taureau à $100,000

Calgary. — Un éleveur, qui refusa $100,000 pour un de ses taureaux, assista à la vente annuelle des bestiaux de Calgary.

Bob Lazear, de Cheyenne, Wyoming, ne vient pas acheter de taureaux pour son troupeau. Il n'en achète pas non plus aux Etats-Unis. Il les élève et les vend lui-même. Il assiste à la foire simplement pour voir quels efforts les Canadiens font pour avoir des animaux de qualité et il en achètera peut-être pour ses amis du sud.

Les éleveurs ont été surpris d'apprendre que Bob Lazear a refusé $100,000 la'n dernier pour son taureau Helmsman III, à la foire de Denver. M. Lazear tient à garder sa bête, mais il aura quelques bêtes à vendre, descendantes de ce célèbre taureau et il ne doute pas qu'elles lui rapporteront au moins $100,000.

Exportations de volailles

Au cours de 1945, le Canada a expédié près de 850,000 poussins d'un jour, évalués à $115,218. Tous ces poussins, sauf 1,268, ont été expédiés aux Etats-Unis. Au cours du même temps, nous avons expédié en dehors du Canada 11.2 millions de livres de volaille morte et vivante, évaluées à $3.2 millions. Les principaux clients en dehors des Etats-Unis sont Terre-Neuve, Les Bermudes, Trinité, les Barbades, l'Alaska, St-Pierre et le Groenland.

Les Prix du Concours sont exempts de taxe

Les $25,000. décernés comme prix dans le Concours national d'Orge de 1946 ne seront pas considérés comme revenu sujet à l'impôt pour ceux qui les obtiendront.

Ce qui signifie que quiconque obtiendra un prix sera exempté de la taxe d'impôt sur cette somme.

Ce règlement a été formulé par le sous-ministre de la taxe à Ottawa. Les prix obtenus dans des concours de ce genre sont exempts d'impôts, a déclaré le département.

Du total de $25,000. en prix d'argent, $18,750. est destiné aux provinces de l'Ouest, ce qui inclut les trois provinces de l'Ouest ainsi que le district de la Rivière-la-Paix sis en Colombie canadienne.

La date ultime d'entrée est le 15 juin.

Les enfants dans les airs

Winnipeg. — D'après les nouveaux règlements gouvernant les envolées transatlantiques, il sera maintenant possible aux enfants de monter dans les avions transatlantiques d'Air-Canada.

Les restrictions ont été levées sur le transport des enfants âgés de plus de deux ans et de moins de douze ans pourvu qu'ils soient accompagnés par un passager régulier âgé de 12 ans ou plus, et le coût du transport sera la moitié du tarif ordinaire.

La Survivance des Jeunes

La belle vocation du cultivateur

Mes chers enfants,

Le Concours du mois de mars promet d'être l'un des mieux réussis. J'ai reçu de nombreuses réponses, si nombreuses que je n'ai pas encore eu le temps de les lire toutes. Je vous félicite tous bien sincèrement.

Nous célébrons donc ces jours-ci la Semaine de Fierté nationale. Le but de cette célébration est de nous faire mieux connaître et aimer la belle vocation du cultivateur.

Sans doute, ceux qui vivent sur la ferme doivent faire des sacrifices; d'ailleurs partout où nous sommes nous devons faire des sacrifices.

Mais par contre les cultivateurs oublient trop souvent les grands avantages de leur vocation agricole. Ils sont exempts des misères de la ville. Ils sont les rois et maîtres sur leur terre; ils possèdent un immense domaine comme pas un seul citadin ne peut en avoir. La nature leur fournit tout ce qui leur est nécessaire, en particulier une nourriture riche et abondante. Et que dire des charmes de la campagne; les citadins qui le peuvent se payent le luxe d'aller passer quelques semaines à la campagne et ils se comptent chanceux!

Par dessus tout la vie agricole favorisent mieux que celle de la ville, l'éclosion de l'esprit chrétien et familial. Ah! si les cultivateurs connaissaient leur vrai bonheur!

Vous du moins, mes jeunes amis de la campagne, aimez beaucoup votre vocation. Restez attachés à cette vie noble qui faisait la joie de nos ancêtres. Et comme eux, vous rendrez ainsi de grands services à l'Eglise et à la Patrie.

Votre vieil ami,

Grand-Père Le Moyne

Histoire du Canada

Notre épopée rurale

Talon trace le plan de Charlesbourg-Royal

On peut discuter de certaines idées de Jean Talon, deuxième intendant de la Nouvelle-France. On peut se demander s'il n'a pas poussé un peu loin, parfois, la "raison d'état", surtout dans ses rapports personnels avec les Jésuites. On peut se méfier de son gallicanisme prononcé. Mais il convient, tout compte fait, de rendre hommage à son énergie de chef, à son habileté d'organisateur, à sa large vision d'avenir en terre française d'Amérique. Inclinons-nous devant la figure de cet homme souvent indisposé ou malade, qui ne put s'acclimater au Canada où il vécut sept ans (1665-1672), et qui reste cependant l'un de nos plus grands bienfaiteurs. N'est-ce pas lui qui a assuré, entre autres choses, le peuplement définitif de notre pays français?

Les idées de Talon sur le système de peuplement du Canada, sur le groupement nécessaire des colons que menaçaient maints dangers, ont été exposés au long par M. Thomas Chapais dans sa belle biographie de l'ancien intendant de la Nouvelle-France. Reproduisons ici une page de ce livre qui nous révèle l'essentiel du "système Talon":

"L'établissement de villages en corps de communauté préoccupait fortement Talon. Il énumérait les raisons qui rendaient désirable le rapprochement des habitations. . Eu égard à tous ces motifs (connaissance réciproque, défense contre les Iroquois, ministère du prêtre rendu plus facile, justice et médecin rendus plus accessibles), il importait, suivant Talon, de "planter" ces villages autant que possible dans le voisinage de Québec. La ville et les villages se donneraient ainsi un mutuel secours, ceux-ci fournissant à celle-là leurs productions. . ., et celle-là fournissant en retour les marchandises venues de France. De plus, Québec et les bourgs avoisinants, en raison même de leur proximité, pourraient plus avantageusement se défendre contre les attaques des Iroquois ou contre une invasion européenne. Enfin cette même proximité bénéficierait beaucoup aux habitants des villages au point de vue de l'instruction spirituelle et temporelle.

"Mais quel plan devait-on suivre pour la fondation de ces bourgs? — Après avoir reconnu qu'il importe de les planter près de Québec, répondait Talon, il faut convenir que leur forme devant se prendre de la nature et situation du terrain, il n'est pas aisé de la déterminer, que cependant la ronde ou la carrée semble la plus commode, si le lieu la souffre. . . Nous avons ici la clef du système adopté par Talon pour coloniser les environs de Québec. C'est d'après ces principes que furent établis les villages qui ont donné naissance à la belle paroisse de Charlesbourg.

"Jetez un regard sur le plan cadastral de ce territoire et vous y verrez nettement accusée cette forme carrée que Talon mentionnait comme l'une de celles qu'il convenait d'adopter. Bourg-Royal, le village de Charlesbourg, sont là devant nos yeux. Les terres partent en plointe d'un petit carré intérieur qui forme le centre, et vont aboutir en s'élargissant toujours, aux quatre côtés du grand carré. Elles rayonnent comme les feuilles d'un éventail. . . C'était là ce plan dont parlait Talon dans sa lettre du 4 octobre 1665, quand il disait: "Je projette une forme de défrichement pour bâtir une première bourgade; quand elle sera tout à fait résolue, je vous en enverrai le plan."

Il obtenait ainsi ce rapprochement des habitations tant désiré et recommandé par Louis XIV et Colbert. Les terres étaient triangulaires, et les habitations construites aux sommets des triangles se trouvaient toutes groupées autour du carré ou du trait-carré central, où devait s'élever l'église ou la chapelle.

Après avoir rappelé l'éloge qu'accordait à cé plan l'arpenteur Bouchette, en 1832, M. Thomas Chapais ajoute: "Deux siècles sont passés, mais les "villages" de Charlesbourg ont conservé leur curieux dessin géométrique. Par une belle et claire journée d'été, si, du haut de la tour centrale du Palais législatif, vous laissez errer vos regards sur les côteaux verdoyants qui ondulent là-bas en arrière de la Canardière et de Beauport, vous voyez la pensée de Talon imprimée sur ce sol fertile en caractères ineffaçables."

Le plan de Charlesbourg-Royal fait partie, lui aussi, de notre héritage français. Faisons-le connaître à notre jeunesse étudiante. Qu'elle y voie un symbole du rayonnement français en Amérique du Nord, centré sur deux forces séculaires: la foi catholique et la culture française.

Forestiers et voyageurs

par Joseph-Charles Taché

Dans la collection du Nénuphar où doivent figurer les meilleurs auteurs canadiens, les Editions Fides ajoutent **Forestiers et Voyageurs**, de J.-C. Taché.

Taché bien que jouissant d'une renommée moins éclatante que celle de Gérin-Lajoie, de Aubert de Gaspé ou de Crémazie, a cependant contribué pour une large part à l'édification d'une littérature nationale, et à ce titre il mérite de voir revivre ses oeuvres. Parmi ces ouvrages, **Forestiers et Voyageurs** est sans conteste celui qui révèle le plus chez l'auteur un "observateur réaliste et un écrivain de mérite".

Après avoir retracé quelques scènes de la grande et belle nature du Canada, avec les moeurs de la forêt, l'auteur relève une foule d'aventures advenues à des types de son époque et les attribue toutes au Père Michel, un héros de circonstance. **Forestiers et Voyageurs** n'est peut-être pas un document historique, mais illustré avec beaucoup d'intérêt et d'humour. La vie y était dure sans doute, mais l'imprévu, la grandeur sauvage ou imposante du paysage, les incidents tragiques ou comiques expliquent cette passion pour une vie toute d'aventure, qui a fasciné tant des nôtres autrefois.

Volume de 230 pages, en vente dans toutes les librairies, et chez Fides, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal-1, au prix de $1.25 (par la poste: $1.35)

Grenouilles

La grenouille respire surtout par de nombreux orifices dans sa peau. Pour conserver l'humidité qui lui est indispensable, elle se tient longuement sur un terrain humide et elle absorbe de l'eau par la peau du ventre; en outre, elle porte, en cas de besoin, un sac toujours plein d'eau. La grenouille est très utile à l'agriculture, à cause du grand nombre d'insectes qu'elle consomme.

Pour rire



Place vacante

Un maître de poste venait de mourir. Il ne manquait pas de candidats à la succession. Certains manifestaient même une impatience d'assez mauvais goût.

Le défunt n'était pas encore conduit à sa dernière demeure qu'un candidat demandait au ministre compétent:

—Vous opposeriez-vous à ce que je prenne la place du défunt?

—Non, répondit le ministre, absolument pas; entendez-vous avec l'entrepreneur de pompes funèbres.

* * *

En Espagne

Dans un hôtel, le matin.

—Avez-vous bien dormi, demande le gérant au voyageur?

—Pas du tout. Il y avait dans ma chambre des souris qui ont pasé la nuit à se battre.

—Pour le prix que vous donnez, nous ne pouvions pas vous faire assister à des combats de taureaux.

* * *

Sermon de carême

Au dernier sermon d'une mission, dans une paroisse de campagne, tout le monde pleurait, à la réserve d'un paysan.

On lui demandait pourquoi il ne pleurait pas comme les autres; il répondit:

—Je ne suis pas de la paroisse.

* * *

Une permission

—Maman, puis-je sortir pour jouer?

—Comment? avec tous ces trous dans tes habits?

—Non, avec ma petite voisine Jeannette.

* * *

Politesse réciproque

Deux autos se trouvent nez à nez dans une ruelle. Lequel des deux chauffeurs cédera le chemin à l'autre?

"Je ne recule jamais devant un imbécile, dit l'un.

—Moi, je le fais toujours", dit l'autre, partant à reculons.

* * *

Première expérience

"Vous savez, Docteur, je suis très nerveuse, c'est ma première opération.

—Je vous comprends Madame. Moi aussi."

* * *

Un mari nouveau

Autour du cercueil de son défunt Zézime, Madame X.... entend pleuvoir un déluge de louanges tel, qu'elle avise finalement son plus jeune et lui dit: "Va donc voir, Gédéon, si c'est bien ton père qui est sur les planches".

Féminisme

Dans une assemblée féminine, sur la défense de la femme.

—Oui, cria une jeune fille, les femmes ont été mal jugées durant des siècles. Et pourtant, elles ont souffert en mille choses.

—Il y a une chose dont elles n'ont pas souffert, cria un petit bonhomme du fond de la salle.

—Et qu'est-ce que c'est? demanda la jeune fille.

—Elles n'ont jamais souffert en silence!

Enigme

Je sers pour prendre les poissons,
Les oiseaux et les papillons;
Je suis la fibre déliée
De l'étamine d'une fleur,
La tranche de boeuf prélevée
Sur son dos, mais avec ampleur
L'émission d'une ondè pure.
Du petit ruisseau qui murmure
Je sers pour les provisions,
La bonne mère de famille
Y met ses acquisitions.
R. — filet.

Un écolier découvre l'Amérique

Dans une école à Londres, le professeur donna aux garçons une composition à faire sur Christophe Colomb. L'un d'eux écrivit ce qui suit:

Colomb était un homme qui pouvait faire tenir un oeuf sur sa pointe sans le casser. Le roi d'Espagne appela Colomb près de lui et lui dit:

—Pouvez-vous découvrir l'Amérique?

—Oui, dit Colomb, si vous me donnez un bateau.

Il reçut son bateau et vogua dans la direction où il croyait que l'Amérique devait être découverte. Les matelots se mutinèrent et déclarèrent que cet endroit n'existait pas. Mais, bien des jours après le pilote vint à lui et lui dit:

—Colomb, la terre est en vue!

—Alors, c'est l'Amérique, dit-il

Quand le navire accosta, ils virent une troupe de nègres sur le rivage.

Colomb demanda:

—Alors, c'est l'Amérique?

—Oui, répondirent-ils.

Ensuite il leur dit:

—Je suppose que vous êtes les nègres?

Le chef répondit, en toute simplicité:

—Oui, nous le sommes.

Et il ajouta, d'un ton interrogateur:

—Et vous, êtes-vous Christophe Colomb?

—En personne, dit-il.

Alors le chef nègre se tourne vers ses hommes et dit:

—Il n'y a rien à faire, nous sommes découverts!

Travaux et loisirs d'une jeune artiste canadienne-française du Metropolitan

Lors de son dernier passage à Montréal, Mlle Pierrette Alarie, pensionnaire du Metropolitan Opera de New-York, recevait quelques journalistes; elle causait avec eux de sa vie dans la métropole américaine. Nos lecteurs qui connaissent de réputation leur jeune compatriote, trouveront ici quelques détails sur sa vie et ses occupations quotidiennes. Ils sont de Jeanne Thuot, de **La Presse.**

"Un cocktail, Pierrette?" —Non merci. En carême, je ne m'èn permets que le dimanche. —M. Charles Goulet dont nous sommes les invitées me regarde, la leçon nous vient d'une "Newyorkaise" et d'une artiste d'opéra. de ces artistes qu'on accuse (presque toujours à tort) de légèreté et de froideur religieuse.

Mais Mlle Pierrette Alarie se défend d'être Newyorkaise; la grande métropole américaine lui plaît à un haut point, elle en admire les monuments, les centres artistiques; de jour en jour, elle s'attache "au Met" comme l'appellent tous les pensionnaires de la fameuse maison d'opéra des Etats-Unis. Mais Pierrette reste Montréalaise jusqu'à la moelle des os; elle revient "chez nous" toujours avec le même bonheur et portera à son prochain concert une robe toute neuve choisie spécialement à l'intention de ses auditeurs canadiens de Montréal.

Leçons de danse

A New-York, par chance exceptionnelle, elle trouva un appartement petit et coquet, admirablement situé "en un endroit qui nous rappelle l'une des grandes places de Paris", dit M. Goulet. C'est là que Mlle Alarie travaille, étudie et se repose. Elle entretient elle-même "sa maison", ne dédaigne pas de laver la vaisselle et s'adonne à l'art culinaire qu'elle réussit admirablement. Ici, M. Goulet proteste, "les patates sont trop salées". —Ce fut un accident, rétorque Pierrette, car les patates, c'est ce que je réussis le mieux!

Afin de se perfectionner dans la grâce des attitudes, de conserver la souplesse des muscles, la jeune artiste canadienne prend des leçons de danse. Chaque matin, encore toute endormie elle arrive chez le maitre de ballet à 9 heures et les exercices commencent; "cela, ça réveille", dit Pierrette. Sait-on qu'elle hésita entre la carrière lyrique et la carrière chorégraphique? Elle n'a plus cependant aucunement l'intention d'étudier le ballet et se consacre avec ferveur à l'art du chant, à l'étude des opéras et des langues.

Au Metropolitan où elle travaille quotidiennement de 10 heures et 30 à midi, on parle surtout le français et aussi, l'italien que Pierriette commence à manier avec facilité dans la conversation. Elle a travaillé Lakmé avec le grand artiste Maurice Faure qui retournera à Paris dans quelque temps, puis le Barbier de Séville, avec Pietro Cinara; nous connaissons l'inimitable Baccoloni dans cet opéra. "Ah! Vous ne savez pas ce que c'est que de travailler avec Baccoloni, dit Pierrette, il parle tout le temps, il dit n'importe quoi et je vous assure qu'il faut savoir son rôle et se tenir prêt à toutes les répliques les plus saugrenues qu'il peut nous lancer!"

Patience et courage

Le Metropolitan Opera fournit à ses artistes leurs costumes, avec autorisation de choisir parmi les modèles présentés et Pierrette choisit elle-même la robe qu'elle portait dans le rôle de la poupée des Contes d'Hoffmann. Occasionnellement, elle va jeter un coup d'oeil dans les magasins de la Cinquième et elle passe ses soirées bien sagement à la maison à lire, ou à l'opéra. —Que lisez-vous de ce temps-ci? —La série de Jean-Christophe par Romain Rolland. Pierrette n'hésite pas à s'attaquer à des oeuvres d'envergure, pas plus qu'elle n'hésita à embrasser la carrière artistique qui exige non seulement le talent, mais aussi de la patience et du courage.

PAR CERTAINS MATINS DE SOLEIL

Par certains matins de soleil
On se sent heureux sans motifs,
Oui, du cheveu jusqu'à l'orteil,
Par certains matins de soleil
On se sent plus léger, plus vif,
Alors, le pavé de la ville
Sonne allègrement sous nos pas:
Comme ils sont mesquins, nos tracas,
Et que tout nous semble facile
Mais ce matin ensoleillé,
Ce matin est-il le premier
Dont notre vie
Fut embellie?
Combien de matins de soleil.
De Matins de soleil pareils,
Combien nous ont été comptés,
Que nous n'avions pas su goûter?
Brusquement l'heure se révèle,
Par certains matins de soleil,
Où nous sommes, c'est certain,
Ni beaucoup plus vieux que la veille,
Ni bien moins que le lendemain,—
L'heure où nous nous plaisons à vivre
Se révèle ainsi décisive
De la vieillesse qui arrive,—
Quand nous nous serons aperçus
Au bien-être
Qui nous pénètre,
De celui que nous n'aurons plus,
De tous les beaux jours révolus
Et de tout le soleil perdu.

FRANC-NOHAIN

Chicago

En 1831, il n'y avait sur l'emplacement actuel de la ville de Chicago qu'un hameau d'une centaine d'habitants. Aujourd'hui Chicago compte plus de 4,100,000 d'habitants. Cette ville est située sur la rive sud-ouest du lac Michigan. Louis Joliet et le Père Marquette avaient exploré le fleuve Chicago (le Checagua, "oignon sauvage' 'ou "putois" des Indiens) en 1673, mais le gouvernement de l'Union n'y fonda qu'en 1804 le fort Dearborn.

Salaire de Truman

Le Président des Etats-Unis reçoit $75,000 par année. Ce salaire n'a pas changé depuis 1909. Et comme le coût de la vie, sans compter les impôts, a augmenté de façon astronomique, bien rares sont les Présidents américains qui ne font pas de dettes pendant leur terme d'office. L'impôt sur le revenu lui prend $46,770; l'entretien d'une centaine de serviteurs à la Maison Blanche coûte $2,000 par mois. Le Président Truman n'a aucune fortune personnelle, contrairement à Roosevelt, Hoover et Harding.

Hivernage

Un bon nombre d'animaux canadiens passent l'hiver dans une sorte de léthargie. M. Richard Bernard, de la Société Zoologique de Québec, vient d'écrire une belle étude sur ce sujet, dont nous tirons quelques faits: la grenouille s'enfouit au fond des lacs; la chauve-souris se loge dans les troncs d'arbre ou les crevasses des vieux murs; la marmotte se fait un nid à une profondeur de 3 à 7 pieds; l'ours se loge assez souvent dans un vieux tronc d'arbre.

Aviation privée

L'avion privé est-il économique? Pas encore si l'on accepte les chiffres récemment publiés. Un avion quatre-places coûterait, au Canada, au moins $5,000. Il peut en outre vous en coûter $300 pour vos leçons de vol. Ajoutez à cela les dépenses annuelles, approximatives: entretien, $2,000; dépréciation, $400; assurances, $500. En attendant, contentons-nous de marcher ou de rouler sur le "plancher des vaches".

Golf

Savez-vous pourquoi le terrain de golf a dix-huit trous? En 1858, les directeurs d'un club de golf, en Ecosse, ne purent s'entendre sur le nombre définitif de trous qu'il convenait d'adopter. En fin de compte, un vieil Ecossais donna son avis: "Je crois qu'un terrain de golf devrait avoir dix-huit trous. Et voici pourquoi: à chaque partie j'apporte un flacon de scotch et j'en bois un petit verre à chaque trou. Et comme il y a dix-huit petits verres dans un flacon, je crois inutile d'avoir un plus grand nombre de trous sur le terrain".

Barbecue

Saviez-vous que le mort "barbecue" vient du français "barbe à queue"? Cette expression rappelle l'époque où l'on faisait rôtir à la broche une chèvre entière, c'est-à-dire de la barbe à la queue.

Nombreux services de l'Espagne rendus à la cause des Alliés pendant la guerre

(Suite de la page 1)

te'.' Il nous autorisa à employer le port de Barcelone comme un libre port d'entrée pour les approvisionnements destinés à la France et aux autres régions "libérées". Il expulsa ou interna plusieurs centaines d'agents allemands. Il nous assura qu'il ne protégerait pas les personnes jugées par les tribunaux alliés compétents comme des "criminels de guerre". En pratique, il rescinda toutes les restrictions de censure imposée aux journalistes américains en Espagne et signa une entente avec la "United Press" pour utiliser cette agence américaine de nouvelles dans la presse espagnole.

Accord avec les Américains

Il fut le premier gouvernement étranger à signer un accord avec nous concernant l'aviation commerciale, et aux termes de cette entente, nous avons obtenu des droits de passage et d'atterrissage en Espagne pour trois lignes aériennes américaines différentes et aussi pour notre aviation militaire. Finalement, il établit entre Madrid et New-York le circuit radio-télégraphique direct qui avait été l'objet de négociations prolongées et infructueuses avec la monarchie espagnole avant 1931 et avec la république espagnole antérieurement à la guerre civile. De plus, le ministre des Affaires étrangères et le général Franco lui-même affirmèrent clairement et à maintes reprises, non seulement en conversation privée, mais dans des articles inspirés de la presse espagnole, leur hostilité à l'endroit du Japon et leur intention, de rompre, en bonne et due forme, les relations diplomatiques de l'Espagne avec ce pays. Ce qu'ils firent peu de temps après mon départ.

Les raisons de l'attitude espagnole

En essayant de déterminer les raisons pour lesquelles l'Espagne se tourna vers nous et nous accorda un appui sans cesse croissant de 1942 à 1945 — en d'autres termes, les raisons du succès de ma mission militaire — j'en arrive à quatre considérations fondamentales: 1—L'Espagne a agi, comme toute autre nation l'aurait faite, en fonction de son propre intérêt. L'Espagne avait besoin de rester à l'écart de la guerre et elle le désirait.

2.—Je dois appuyer avec force sur l'arme économique que les Britanniques et nous possédions. Il s'agissait tout simplement pour l'Espagne d'obtenir de notre part certaines marchandises, surtout du carburant, qu'elle ne pouvait pas obtenir en quantités satisfaisantes ailleurs.

3.—Nous devons beaucoup de notre succès en Espagne à l'Axe, et à l'Allemagne particulièrement, qui jugèrent mal le tempérament espagnol. Les Nazis étaient au début trop certains de tenir l'Espagne dans leur main, et, plus tard, ils intensifièrent trop leur propagande et firent trop de menaces.

4.—Nous étions beaucoup aidés par notre ascendant moral sur l'Axe. L'Espagne en vint à s'apercevoir que, lorsque nous donnions des garanties, comme, par exemple, le respect de son intégrité territoriale et la promesse de lui fournir certaines marchandises, nous voulions tenir nos promesses, pendant que l'Axe comptait sur la force brutale et ne signait des engagements que pour les rompre.

L'opinion publique

Notre gouvernement américain, étant démocratique, est nécessairement et naturellement responsable de l'opinion publique. Et l'opinion publique aux Etats-Unis, telle que cristallisée et réfléchie par nos journalistes et nos publicistes, a été et est encore en grande partie hostile au régime actuel de l'Espagne, désireuse de sa chute rapide et opposée à toute mesure ou même à tout indice d'une collaboration qui pourraient servir à le renforcer ou à le prolonger. De plus, cette opinion se trouve renforcée par une attitude à peu près semblable en Grande-Bretagne, par la propagande partisane des exilés de la guerre civile espagnole et par la propagande intéressée et dénonciatrice émanant de la Russie soviétique par l'intermédiaire la presse et la radio.

Une affaire espagnole

Le régime Franco ne doit qu'en partie son origine à l'aide militaire qu'il a reçue de l'Italie et de l'Allemagne pendant la guerre civile. On a de beaucoup exagéré cette aide, tout comme on a minimisé celle de la Russie et de la France aux "loyalistes". La guerre civile fut avant tout une affaire espagnole, dans laquelle la moitié de la nation espagnole et plus de la moitié de l'armée espagnole appuyèrent le général Franco.

En effet, le gouvernement espagnol du général Franco n'a pas été "entièrement pro-axiste", mais, au contraire, il a favorisé longtemps l'effort de guerre allié. Les contributions de l'Espagne à cet égard se comparent favorablement avec celles de n'importe quel pays neutre: la Suède, la Suisse, la Turquie ou le Portugal. La dictature du général Franco ne s'inspire pas non plus de l'idéologie nazie; elle n'est pas uniquement dirigée par des fascistes; elle a plutôt la nature d'une dictature militaire, forme de gouvernement traditionnelle chez les peuples de langue espagnole.

L'Espagne aux Espagnols

Franchement, je laisserais l'Espagne aux Espagnols. Laissés à eux-mêmes, ils ne sont une menace ni pour leurs voisins, ni pour la paix du monde, et la tradition et le tempérament espagnols s'opposent à la fois à l'enrégimentation domestique et à l'intervention extérieure. Le régime actuel est considéré comme temporaire par l'ensemble des citoyens, aussi bien ceux de "droite" que de "gauche", y compris le général Franco lui-même. Il subira certainement des modifications. Une intervention étrangère quelconque, qui aurait pour résultat d'ajouter encore aux souffrances du peuple espagnol et de produire de graves divisions parmi les principales puissances alliées, loin de les hâter, entraverait ces modifications.

Politique d'amitié

En attendant, que ce soit avec le gouvernement actuel de l'Espagne ou avec n'importe quel autre qui pourrait lui succéder à la suite d'une évolution ou d'une révolution intérieure, les Etats-Unis feraient bien, à mon avis, d'entretenir une politique d'amitié à l'endroit de l'Espagne. Peu importe la forme de leur gouvernement, l'Espagne et le peuple espagnol peuvent être utiles aux intérêts américains, et cela maintenant et aussi dans l'avenir.

Mauvaise propagande

Il reste naturellement aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en Russie, une opinion publique hostile à la poursuite d'une telle politique. Mais la plus hostile de cette opinion publique, j'en suis sûr, est particulièrement mal informée, ou intéressée de façon égoïste, ou dirigée par la propagande. La nécessité et l'importance de l'opinion publique dans une démocratie ne peuvent pas faire de doute. Mais si une démocratie veut agir avec sagesse, spécialement dans le domaine de la politique étrangère, il est de suprême importance que l'opinion publique démocratique soit bien informée, vraie et honnête. Une opinion publique façonnée de toutes pièces conduit nécessairement une démocratie comme les Etats-Unis dans les sentiers les plus erronés et les plus dangereux.

Le cardinal reçu au parlement d'Ontario

Toronto. — Le premier ministre George Drew a suspendu la séance de la Législature ontarienne, pour honorer le retour dans la ville-reine de Son Eminence le cardinal James McGuigan, premier prélat canadien de langue anglaise à être fait prince de l'Eglise catholique romaine.

Il a été chaleureusement accueilli avant son arrivée à Queen's Park, site des édifices parlementaires de l'Ontario, par des milliers de citoyens qui lui ont fait cortège par les rues de la basse-ville jusqu'à l'hôtel de ville, où il a été officiellement accueilli par le maire Robert Saunders et par les notables de la cité.

Souhaitant ensuite la bienvenue au cardinal de la part de la province d'Ontario, le premier ministre George Drew, a dit: "Il est de tradition en cette Législature d'accueillir de temps à autre sur le parquet de la Chambre les citoyens de la province qui lui font grand honneur".

En réponse, le cardinal-archevêque de Toronto a fait part d'un message du pape Pie XII remerciant le peuple canadien d'avoir fourni des vivres et des vêtements aux indigents d'Europe.

"Que personne ne s'imagine", a dit le cardinal en parlant de sa récente élévation, "que ces hautes fonctions peuvent diminuer en mon coeur l'amour que je porte pour tous les citoyens de ce pays, et spécialement de l'Ontario".

Mémoire soumis à Ottawa . . .

(Suite de la page 1)

sur le même pied que les autres entreprises en matière de taxation. L'Union des Coopératives approuve la déclaration de la Commission, à savoir "le surplus des entreprises qui ne font pas de profits ne soit pas taxé", mais elle demande que l'on détermine quelles catégories d'entreprises la Commission avait à l'esprit quand elle mentionnait les entreprises qui ne font pas de profits Elle propose que l'on définisse une fois pour toutes ce qui constitue le surplus d'une entreprise, et que l'on reconnaisse la distinction entre une entreprise qui fait de véritables profits et doit être soumise à la taxation d'une autre entreprise qui n'en fait pas et qui, par conséquent, doit être exempte de l'impôt sur le revenu.

Impôts sur le revenu

La loi de l'impôt sur le revenu devrait, d'après le mémoire, tenir compte des caractéristiques suivantes pour distinguer les entreprises taxables de celles qui ne le sont pas: 1) Que toute entreprise non imposable soit dirigée selon le principe d'un vote par membre et pas plus; 2) Que le surplus net provenant des transactions des membres, une fois déduites les dépenses d'administration, les frais de dépréciations et les réserves, soit versé aux membres en proportion des affaires transigées par chacun des membres avec sa coopérative. Si une société coopérative veut mettre dans la réserve une somme excédant le montant prévu par le ministre des Finances, la somme additionnelle versée dans la réserve n'enlèverait pas à cette coopérative le privilège d'exemption de l'impôt, mais la priverait de l'exemption sur le montant excédant la somme permise; 3) Que le surplus ainsi exempt de l'impôt soit versé aux membres en espèce ou sous tout autre forme que la société pourra fixer par règlement, pourvu que le montant distribué aux membres soit produit sur requête du ministre des Finances qui pourra alors taxer le revenu personnel pour l'année au cours de laquelle ce montant a été perçu; 4) Enfin que l'entreprise non taxable ne paie qu'un intérêt raisonnable sur le capital fourni par les membres de la Société.

En résumé, les coopérateurs veulent que l'on fasse, une fois pour toutes, une distinction entre les entreprises qui se disent coopératives et qui ne le sont pas et les véritables coopératives, en ce qui regarde l'impôt sur le revenu.

Conseils provinciaux dans l'Ouest

Au cours de la réunion du Conseil canadien de la Coopération, on a aussi discuté de la fondation dans l'Ouest de conseils provinciaux de la coopération dans le genre du Conseil supérieur de la Coopération de Québec.

La délégation

Parmi les coopérateurs de langue française qui ont assisté à la réunion conjointe du Conseil canadien de la Coopération et de l'Union coopérative du Canada, on remarquait M. Henri-C. Bois, président du Conseil canadien, le vice-président, M. l'abbé Adélard Couture, de St-Boniface, Manitoba, M. Ernest Denis, M. Martin Légère et M. Gérard Filion, tous trois directeurs de l'organisation pour l'Ontario, les provinces maritimes et le Québec respectivement, M. Roméo Martin, secrétaire de la Coopérative Fédérée de Québec, M. Eugène Bussière, secrétaire du Conseil supérieur de la Coopération et du Conseil canadien, et plusieurs autres.

Parmi les coopérateurs anglais on remarquait: M. W.-B. Francis, de Saskatoon, conseiller pour l'Union coopérative du Canada; M. Ralph Staples, président de l'Union coopérative du Canada; M. A.-C. Savage, président de la Canadian Credit Union Federation.



M. et Mme Raoul Lapointe, de Bonnyville, viennent de célébrer leurs 25 ans de mariage. On les voit ici entourés de leurs onze enfants. Voir détails dans le courrier de Bonnyville en page 4.

Les Ecossais gardent la jupe

Ottawa. — Les régiments écossais que l'on distingue facilement de loin par les jupes que portent leurs hommes, pourront défiler dans les rues avec les jupes. A la Chambre des Communes, le ministre de la Défense Nationale, l'honorable Douglas Abbott, a déclaré que l'on pourrait porter les jupes pour les parades, mais que les opérations se feraient en tenue de combat. Le ministre répondait au major Leslie Mutch, libéral de Winnipeg-Sud, vétéran des deux grandes guerres et un de ceux qui portent la jupe à titre de membre du régiment de Queens Own Cameron Highlanders.

Le R.P. Lionel Scheffer, o.m.i., nommé premier vicaire apostolique du Labrador

Ottawa. — S. Exc. Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique du Canada et de Terre-Neuve, a annoncé que le R. P. Lionel Scheffer, o.m.i., avait été nommé par Sa Sainteté le Pape Pie XII, évêque titulaire de D'Isba et vicaire apostolique du Labrador.

S. Exc. Mgr Scheffer est né le 24 février 1903 à Ste-Marguerite du Lac-Masson, près de Montréal. Il a fait ses études classiques au juniorat du Sacré-Coeur, à Ottawa.

Il est entré au noviciat des RR. PP. Oblats de Marie Immaculée à Ville La Salle, le 1er août 1924.

Ordonné prêtre à Ottawa par S. Exc. Mgr Guillaume Forbes, le 14 juin 1931, sa première obédience a été à Notre-Dame de Grâce, à Hull, comme vicaire En 1935, il était nommé curé de la paroisse du Sacré-Coeur à Ottawa où il a exercé son ministère pendant dix ans, c'est-à-dire jusqu'en 1945.

L'an passé, il a été nommé curé de la paroisse Notre-Dame de Grâce de Hull. Dans les deux paroisses où il a toujours exercé son ministère depuis son élévation à la prêtrise, il s'est signalé par son dévouement apostolique inlassable et il a acquis l'amitié de tous ses paroissiens.

Il y a quelques mois, le délégué apostolique avait déclaré en annonçant la formation du nouveau diocèse du Golfe St-Laurent, que le territoire dans le nord du Québec, depuis la rivière Natashkwan jusqu'à la rivière Great Whale, dans la baie d'Hudson, serait confié à des missionnaires Oblats et administré par eux, et que le titulaire aurait le titre de vicaire apostolique du Labrador.

Le nouvel évêque est le frère du R.P. Philippe Scheffer, o.m.i, supérieur du Scolasticat du Sacré-Coeur, à Lebret, Sask.

Pour sauver le monde de la famine

Atlantic-City. — Le comité exécutif de l'UNRRA a adopté un rapport d'un sous-comité demandant le rétablissement du rationnement dans toutes les nations unies, le réquisitionnement gouvernemental et d'autres mesures draconiennes pour affronter la menace d'une famine mondiale.

Cinq mesures ont été proposées par le sous-comité:

1.—L'adoption des mesures immédiates pour produire le plus possible de vivres et l'accélération de leur distribution parmi les peuples affamés.

2.—L'élimination du gaspillage; la consommation par les civils des grains destinés aux animaux; la réduction sensible de la quantité de blé utilisé dans la production des spiritueux et des autres produits non essentiels; l'extraction maximum de vivres de toutes les céréales, etc.

3.—Le maintien et le raffermissement des régies actuelles sur la consommation des vivres.

4.—L'adoption immédiate de mesures positives pour accroître la production des céréales.

5.—La réduction du nombre des catégories de grains consommés par les bestiaux.

Observatoire

(Suite de la page 1)

La "fête du Canada"

Un député libéral a proposé aux Communes de donner un nom plus approprié à la fête que nous célébrons chaque année le premier juillet, avec une ardeur qui n'a rien d'estival. Nous l'appellerions désormais la "fête du Canada". Il pense que cette appellation créerait "un nouvel élément capable de faire rayonner chez tous les Canadiens l'amour du Canada".

"Il est plus que temps, a-t-il ajouté, de donner à tous les Canadiens un commun dénominateur pour établir le bilan annuel de leurs réalisations, ainsi qu'un congé annuel pour en célébrer par tout le pays les résultats."

On pourrait l'appeler aussi bien la "fête nationale" tout court, et rien n'empêcherait que les autres fêtes — la Saint-Jean-Baptiste, la Saint-Georges, la Saint-Patrice — soient célébrées en leur temps.

Le mot **Dominion** a le malheur de trainer avec lui une foule de souvenirs qui appartiennent à une autre époque; il garde un relent de dépendance qui n'a plus rien de canadien. Pour mettre notre vocabulaire à date, il conviendrait donc d'abandonner ce mot à l'histoire ancienne.

Parions que le banc impérialiste et l'arrière-banc orangiste vont approuver d'un même élan que nous ayons désormais la "fête du Canada".

S. P.

* * *

Qui est le plus coupable?

On sait que les "amis de la Russie" (expression qu'on peut souvent remplacer par communistes), en veulent au général Franco, le restaurateur de la liberté en Espagne. Depuis assez longtemps on a entendu des cris de toutes sortes contre lui. On l'accuse surtout d'avoir établi son régime grâce à l'aide de l'Allemagne, et de se maintenir au pouvoir par la dictature.

Et d'abord il n'est pas prouvé que Franco abuse de la force pour gouverner l'Espagne. Ce qui est certain c'est qu'il a bouté dehors le régime dégoûtant que Moscou avait installé en Espagne, régime de révolutionnaires, d'anticléricaux, et de voyoux internationaux. Ceux qui prennent la peine de se renseigner savent que l'Espagne, pays catholique, est à se relever de ses ruines et que le peuple est heureux et satisfait de son régime.

Les accusateurs de Franco devraient plutôt regarder du côté de Moscou. Au cours du procès des chefs nazis, qui se déroule actuellement à Nuremberg, en Allemagne, Margarete Blank, secrétaire de Von Ribbentrop, a affirmé que la Russie avait fait une entente secrète avec l'Allemagne, par laquelle les deux pays se partageraient la Pologne et les Etats baltiques.

Le général Rudenko, représentant de la Russie au procès s'est violemment objecté à ce que l'on divulgue ce traité secret, sous prétexte que sa mention était hors d'ordre. On comprend que la Russie n'aime pas à voir découvrir son jeu. Et d'une!

On sait aussi que, durant les premières années de la guerre, la Russie fournissait des matières premières à l'Allemagne contre les Alliés, et en retour elle recevait l'aide de techniciens allemands pour l'aider à s'organiser. Et de deux!

Enfin, pour ce qui est de la dictature, on ne trouve rien de plus abominable que la dictature de Moscou. Le régime fut établi dans le sang, il y a une trentaine d'années, et il s'est maintenu et se maintient encore au pouvoir par le meurtre sur une grande échelle, en Russie même et dans les pays environnants. Et de trois!

Et que penser de la cinquième colonne communiste établie à travers le monde? Nous en avons un exemple dans le procès d'espionnage qui se déroule actuellement en Canada. Et de quatre!

Certaines gens viendront maintenant nous représenter Franco comme un monstre et Staline comme un agneau. Quelle ignorance bête, sinon quel intérêt sordide, se cache sous de telles affirmations!

P.-E. B.

L'hygiène dans toutes les écoles

Genève. — On suggérera aux ministères de l'Education dans le monde entier de faire enseigner l'hygiène dans toutes les maisons d'enseignement, depuis la petite école jusqu'à l'université. Cette mesure fera suite aux décisions prises à ce sujet à la Conférence internationale d'éducation publique.

On recommanda à la conférence que l'enseignement de l'hygiène comprenne les questions sociales, l'alimentation et une préparation générale aux tâches futures de la vie familiale et sociale.

Un jeune officier de la marine russe est arrêté pour espionnage aux Etats-Unis

Washington. — Les Américains, qui lisent présentement avec avidité les développements de l'enquête sur l'espionnage au Canada, ont maintenant leur propre histoire d'espionnage, alors que le F.B.I. a arrêté un jeune officier naval russe qui se préparait à monter à bord d'un navire, en partance de Portland, Ore., pour la Russie.

Informations

Le lieutenant Nicolai Gregorovich Redin, âgé de 29 ans, membre de la commission russe d'achat à Seattle, a été arrêté pour espionnage, au sujet de plans et d'informations concernant le **U.S. Yellowstone**, un destroyer qui devait faire partie de la flotte expérimentale sur la bombe atomique, au cours de l'été.

L'accusation formelle a été rendue publique par Julius A. Bernard, agent du F.B.I., à Portland, quelques heures après que M. Edgar Hoover eût annoncé à Washington que Redin avait été appréhendé comme il s'embarquait à bord d'un navire russe en partance pour son pays.

Comparaissant devant le commissaire Robert-A. Leedy, l'officier soviétique, vêtu de l'uniforme de son rang, a répondu, à une question lui demandant s'il comprenait l'anglais: "Je ne parle rai pas, je ne parlerai pas".

Il a alors demandé à voir le consul soviétique, qui n'était pas représenté à la comparution. Leedy a fixé un cautionnement à $25,000. et a ordonné la détention de Redin, à défaut de paiement, jusqu'à l'enquête.

Redin, un gradué de l'académie navale russe, est ven uaux Etats-Unis, il y a quatre ans. Depuis plusieurs mois, il était surveillé par le F.B.I.

Deux livraisons par jour, sous peu

Ottawa. — La livraison des postes dans les villes canadiennes sera rétablie bientôt à raison de deux fois par jour, a annoncé le ministre des Postes, M. Ernest Bertrand. Le ministre a révélé que son département travaille actuellement à établir son service de la double livraison et que le système sera prêt à fonctionner dans peu de temps.

Détective malgré lui

Tulsa, Oklahoma. — Un porc ivre qui déambulait dans une rue de la banlieue, a aidé 2 adjoints au shérif, Roy Vaden et Burnie Brown, à découvrir un alambic de cinquante-cinq gallons et 1,100 gallons de moût. Ils ont dit que le porc les a amenés à faire cette découverte quand il but dans une gouttière, près d'une petite maison et se mit ensuite à tituber.